

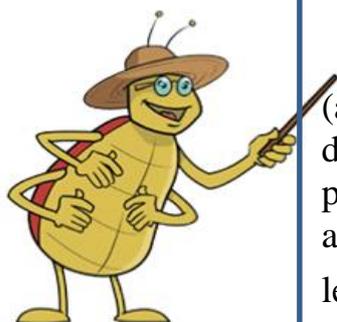


2018.

Rapport annuel sur le
prix et la qualité du

Service **P**ublic de **P**révention
et de **G**estion des **D**échets

Pourquoi un rapport annuel sur le prix et la qualité du service de gestion des déchets ?



D'après le code général des collectivités territoriales (articles D2224-1 et suivants), modifié récemment par le décret n°2015-1827, les collectivités en charge du service public de prévention et de gestion des déchets ménagers et assimilés ont obligation de présenter un « Rapport annuel sur le prix et la qualité du **S**ervice **P**ublic de **P**révention et de **G**estion des **D**échets ménagers et assimilés ».

Ce rapport annuel vise un double objectif :

- rassembler et mettre en perspective, dans une logique de transparence, les données existantes sur le sujet ;
- permettre l'information des citoyens sur **le fonctionnement, le coût, le financement et la qualité du service** et favoriser la prise de conscience par les citoyens des enjeux de la **prévention** et **du tri des déchets**, mais aussi de l'économie circulaire et de leur propre rôle dans la gestion locale des déchets.

Ce rapport est aussi un élément illustrant l'intégration de la politique « déchets » et « du développement durable » de la collectivité. Il doit, ce faisant, lui permettre d'optimiser le fonctionnement et le coût du service de prévention et de gestion des déchets à travers le développement et le suivi d'indicateurs techniques et financiers.

Table des matières

1^{ère} PARTIE : PRÉSENTATION DE LA COLLECTIVITE	4
1-A) Population	4
1-B) Territoires et Compétences de la collectivité.....	4
• 1-B.I : Territoires.....	4
• 1-B.II : Compétences	5
1-C) Equipements existants - Localisation	5
1-D) Evènements marquants de 2018 et projets en cours :	6
• 1-D I Evènements marquants 2018	6
• 1-D II Projets en cours	6
1-E) CIREST en quelques chiffres.....	6
• 1-E I Suivi des flux (Tonnage et kg/hab/an) 2015 à 2018	6
• 1-E II Évolution des déchets et Ordures Ménagères 2010 à 2018	7
• 1-E III Synoptique des flux des déchets sur le territoire Est en 2018	7
2^{ème} PARTIE : LES ACTIONS DE SENSIBILISATION	8
2 A) Sensibilisation	8
• 2 A I Tri des déchets	8
• 2 A II Lutte contre les refus des collectes des poubelles jaunes	8
• 2 A III Les Déchets d'Equipements Electriques et Electroniques	8
• 2 A IV Sensibilisation ponctuelle	8
2 B) B Animations	9
• 2 B I Tri en immeuble.....	9
• 2 B II Animations et interventions scolaires	9
• 2 B III Appel à candidatures « Je trie, je composte, je réduis mes déchets à l'école »	9
3^{ème} PARTIE : LA PREVENTION DE LA PRODUCTION DE DECHETS	10
3-A) Elaboration du PLPDMA 2018	10
• 3-A I Elaboration du PLPDMA	10
3-B) Les actions de prévention en 2018.....	10
• 3-B I Education des primaires à la prévention des déchets	10
• 3- B II Dématérialisation des documents chez les habitants.....	10
• 3- B III Compostage sur les sites publics.....	10
• 3- B IV Réduction des imprimés publicitaires dans les boîtes aux lettres.....	11
• 3- B V Généralisation du compostage chez les particuliers	11
• 3- B VI Lutte contre le gaspillage alimentaire dans le secondaire.....	11
• 3-B VII Développement des circuits de réemploi	11
• 3-B VIII Gestion de la ressourcerie intercommunale.....	12
• 3-B IX Réduction des biodéchets chez les professionnels de la restauration et du tourisme	12
• 3-B X Pratiques de jardinage au naturel et zéro phyto	12
4^{ème} PARTIE : BILAN TECHNIQUE ET TONNAGES	13
4-A) La collecte.....	13
• 4-A.I. La collecte sélective en bornes d'apport volontaire	13
• 4-A II La collecte sélectives des recyclables en bacs jaune.	14
• 4-A.III. La collecte des ordures ménagères résiduelles en bacs gris/vert	16

• 4-A.IV. La collecte des encombrants en porte à porte.....	17
• 4-A.V. La collecte des déchets verts en porte à porte.....	19
• -A.VI. La collecte des ferrailles en vrac collectés en porte à porte	20
• 4-A.VII. La collecte des Véhicules Hors d'Usages	20
• 4-A.VIII. La collecte des caissons occasionnels et permanents (nombres de vidages)	21
• 4-A.IX. La collecte des caissons et fréquentation des usagers dans les déchèteries	22
• 4-A.X La collecte des filières à Responsabilité Elargis des Producteurs :	23
4-B] Le traitement.....	23
• 4-B. I. Le centre de tri	23
• 4-B II. Les centres de broyage et de compostage des déchets verts.....	25
• 4-B. III. L'enfouissement des déchets.....	26
4-C] Le bilan du traitement des déchets.....	27
4-D] L'emploi.....	29
• 4-D. I. la Direction du Service Environnement de la CIREST :	29
• 4-D. II. Les prestataires de collecte	29
5^{ème} PARTIE : BILAN FINANCIER DU TRAITEMENT DES DECHETS MENAGERS	30
5- A] Le bilan comptable	30
• 5-AI : Dépenses de fonctionnement.....	30
• 5-A II. Recettes de fonctionnement	31
• 5-A.III La Redevance Spéciale des Entreprises :	31
5-B] Résultat d'exploitation	32
6^{ème} PARTIE : SYNTHÈSE DES DONNÉES FINANCIÈRES ET TECHNIQUES	33
6- A] Répartition des dépenses et recettes de fonctionnement 2018	33
• 6- AI Répartition des dépenses de fonctionnement en €.....	33
• 6- AII Répartition des dépenses de fonctionnement en €/hab.....	33
• 6- A III Répartition des recettes de fonctionnement en €.....	34
• 6- A IV Les recettes de fonctionnement en €/hab	34
6- B] Bilan financier 2018	35
7^{ème} PARTIE : COMPTABILITÉ ANALYTIQUE ⇔ COMPTA-COUT	35
7- A] Analyse : CIREST / REUNION & SPPGD /COMPTA COUT	36
7- B] Coût aidé du service public de gestion des déchets.....	36
• 7- A I : en € HT/hab (CIREST, REUNION, NATIONAL)	36
• 7- A II Comparaison entre les EPCI avec la matrice des coûts (SINOE).....	37

1ère PARTIE : PRÉSENTATION DE LA COLLECTIVITE

1-A] Population

La Communauté d'Agglomération du territoire Est exerce la compétence **collecte** des déchets ménagers et assimilés.

Elle regroupe les six communes suivantes :

Populations (municipale) légales des communes en vigueur à compter du 1^{er} janvier de l'année N+1 de référence: chiffres INSEE connus

Populations légales territoire Est

Tableau 01 :

Communes	2015	2016	2017	2018
Bras Panon	12 616hab.	12 887hab.	12 735 hab.	12 722 hab
Plaine des Palmistes	5 741hab.	5 950hab.	6 157 hab.	6 365 hab
Saint André	56 156hab.	55 900hab.	55 730 hab.	55 628 hab
Saint Benoit	36 131hab.	37 738hab.	37 940 hab.	38 142 hab
Sainte Rose	6 782hab.	6 722hab.	6 621 hab.	6 520 hab
Salazie	7 226hab.	7 132hab.	7 384 hab.	7 400 hab
Population totale	124 652hab.	126 329hab.	126 567 hab.	126 777 hab

Elle a transféré la compétence **traitement** au SYDNE depuis le 1^{er} janvier 2015.

1-B] Territoires et Compétences de la collectivité

1-B.I : Territoires

Figure 01



1-B.II : Compétences

Le service de prévention et de gestion des déchets comprend :

- La sensibilisation des usagers à une bonne gestion de leurs déchets par les ambassadeurs du tri,
- Les actions de prévention menées dans le cadre du plan local de prévention,
- La pré-collecte et la collecte des ordures ménagères et assimilées (en bacs poubelles et bornes d'apport volontaire),
- L'enlèvement des encombrants et des déchets verts en porte à porte,
- L'enlèvement des carcasses de voitures des particuliers,
- L'enlèvement des déchets métalliques en vrac des particuliers (sur appel),
- La gestion des déchèteries,
- La participation à la définition de nouvelles filières de déchets.

La traduction opérationnelle de ces compétences repose sur une complémentarité de services privatisés et de prestations réalisées en régie avec une large prépondérance pour les prestations privées.

1-C] Equipements existants - Localisation

Descriptif des Equipements existants

Tableau 02 :

SITE/PROPRIETAIRE/EXPLOITANT		DECHETS RECEPTIONNES	
DÉCHÈTERIES CIREST	Saint-André centre	300 rue du Stade	<ul style="list-style-type: none"> • Déchets verts, • Encombrants/bois, gravats, inertes, • Métaux, cartons, DEEE, Emballages, • Piles, lampes, • Huiles de vidange, • Vêtements, • <i>Placoplatre uniquement déchèteries Saint-André, Bras-Panon et Sainte-Anne</i>
	Saint André grand canal	473 Chemin grand canal RD47	
	Bras-Panon	14 rue des Lilas	
	Sainte-Anne	85 chemin Morange	
	Plaine des Palmistes	51 avenue du Stade	
	Sainte-Rose	252 RN2 Derrière le Pôle environnement	
	Salazie (déchèterie mobile mise en place à la mi-février 2013)	Déchèterie mobile en alternance sur les quartiers : Grand Ilet, Hell-bourg, Mare à Vieille Place et Salazie Village	
UNITES DE TRAITEMENTS	VAL OI	<i>Le centre de tri, prestataire du SYDNE, situé dans la zone d'activité de la Mare à Sainte-Marie appartient à la Suez Environnement</i>	<ul style="list-style-type: none"> • Cartons, Journaux et magazines • Emballages ménagers (issus du bac jaune)
	CDAА/CRMM	Sainte-Marie	<ul style="list-style-type: none"> • VHU • Ferrailles
	VALOREST : Broyage	Site ma pensée Bras-Panon	<ul style="list-style-type: none"> • Déchets Verts issus des collectes : <ul style="list-style-type: none"> - en PAP, - caissons mairie - caissons des déchèteries
	SYDNE : GTC Plate Forme de Compostage	252 RN2 Sainte-Rose	
	DSDN : Recyclage	ZI N° 2 Ravine Creuse Saint-André	
	Granulat De l'Est	Bras Panon	• Gravats, Inertes
	SUEZ ENVIRONNEMENT : ISDnD	3 frères 97441 Sainte-Suzanne	• OMR, ENC, BOIS, PLACO

1-D] Evènements marquants de 2018 et projets en cours :

1-D I Evènements marquants 2018

- ✓ La gestion d'épisodes de crises en matière de collecte des déchets : les cyclones FAKIR et BERGUITA et les « gilets jaunes »
- ✓ le lancement de l'élaboration du Programme Local de Prévention des Déchets
- ✓ le recrutement interne, la formation et l'assermentation de la brigade intercommunale de l'environnement

1-D II Projets en cours

➤CIREST

- ✓ Etude de faisabilité pour une déchèterie-ressourcerie à la Cressonnière
- ✓ Etude pour la mise en place d'une Tarification Incitative
- ✓ Réhabilitations des décharges de Saint-Benoit et Saint André

➤SYDNE :

- ✓ La création d'une nouvelle installation de traitement de déchets Vert à Saint Benoit
- ✓ La création d'une nouvelle Installations de Stockage des Déchets Non Dangereux
- ✓ Un marché d'exploitation pour un centre de valorisation des OMR et ENC.

1-E] CIREST en quelques chiffres

1-E I Suivi des flux (Tonnage et kg/hab/an) 2015 à 2018

Suivi des flux 2015-2018

Tableau 03 :

Flux	2015		2016		2017		2018		Évolution 2018/2017		Variation / 4 ans		
	Tonnage	kg/hab.	Tonnage	kg/hab.	Tonnage	kg/hab.	Tonnage	kg/hab.	Tonnage	Ratio	Tonnage	Ratio	
C O L L E C T E	Ordures ménagères	35 570T	285kg/hab	35 312T	280kg/hab	33 726T	266kg/hab	32 878T	259kg/hab	-3%	-3%	-5%	-9%
	Collecte sélective	3 461T	28kg/hab	3 382T	27kg/hab	3 772T	30kg/hab	3 859T	30kg/hab	2%	2%	9%	10%
	Encombrants	13 507T	108kg/hab	13 515T	107kg/hab	15 518T	123kg/hab	17 019T	134kg/hab	10%	9%	15%	24%
	Déchets verts	17 355T	139kg/hab	18 231T	144kg/hab	17 632T	139kg/hab	20 180T	159kg/hab	14%	14%	2%	14%
	Verre	804T	6kg/hab	908T	7kg/hab	1 047T	8kg/hab	1 193T	9kg/hab	14%	14%	30%	46%
	Inertes	2 020T	16kg/hab	2 151T	17kg/hab	2 755T	22kg/hab	862T	7kg/hab	-69%	-69%	36%	-58%
	D3E	790T	6kg/hab	818T	6kg/hab	889T	7kg/hab	874T	7kg/hab	-2%	-2%	13%	9%
	Encombrants recyclables	2 471T	20kg/hab	2 658T	21kg/hab	2 761T	22kg/hab	2 876T	23kg/hab	4%	4%	12%	14%
	Autres	100T	0,80kg/hab	131T	1kg/hab	122T	1kg/hab	161T	1kg/hab	32%	32%	22%	58%
	TOTAL COLLECTE	76 078T	610kg/hab	77 105T	610kg/hab	78 222T	618kg/hab	79 902T	630kg/hab	2%	2%	3%	3%
V A L O R I S A T I O N	Collecte sélective	2 799T	22kg/hab	2 470T	20kg/hab	2 744T	22kg/hab	2 441T	19kg/hab	-11%	-11%	-2%	-14%
	Déchets verts	16 664T	134kg/hab	17 269T	137kg/hab	17 362T	137kg/hab	19 553T	154kg/hab	13%	12%	4%	15%
	Verre	804T	6kg/hab	908T	7kg/hab	1 047T	8kg/hab	1 193T	9kg/hab	14%	14%	30%	46%
	Inertes	2 020T	16kg/hab	2 151T	17kg/hab	2 755T	22kg/hab	862T	7kg/hab	-69%	-69%	36%	-58%
	D3E	790T	6kg/hab	818T	6kg/hab	889T	7kg/hab	874T	7kg/hab	-2%	-2%	13%	9%
	Encombrants recyclables	2 471T	20kg/hab	2 658T	21kg/hab	2 761T	22kg/hab	2 876T	23kg/hab	4%	4%	12%	14%
	Autres	100T	1kg/hab	131T	1kg/hab	122T	1kg/hab	161T	1kg/hab	32%	32%	22%	58%
	TOTAL VALORISÉ	25 648T	206kg/hab	26 404T	209kg/hab	27 680T	219kg/hab	27 961T	221kg/hab	1%	1%	8%	7%
ENFOUISSEMENT	50 430T	405kg/hab	50 701T	401kg/hab	50 542T	399kg/hab	51 941T	410kg/hab	3%	3%	0%	1%	

Figure 02

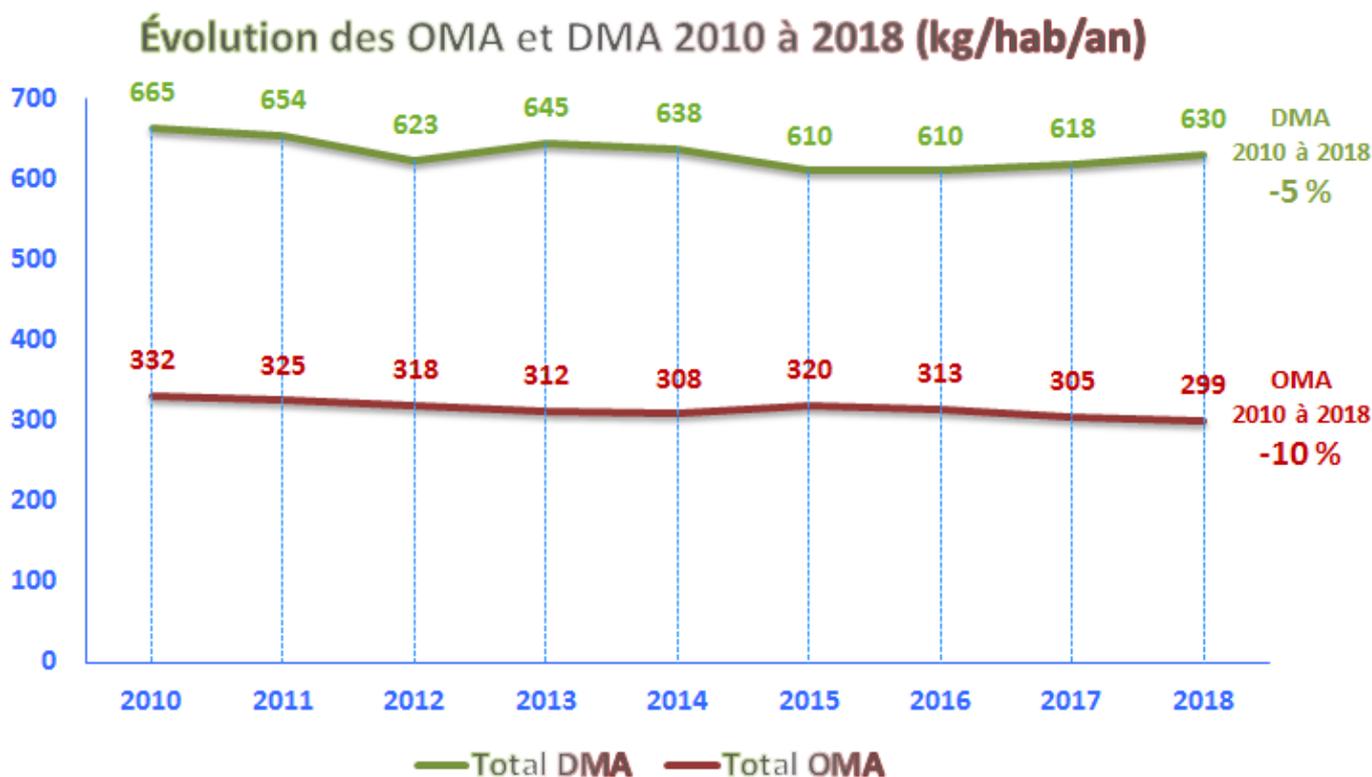


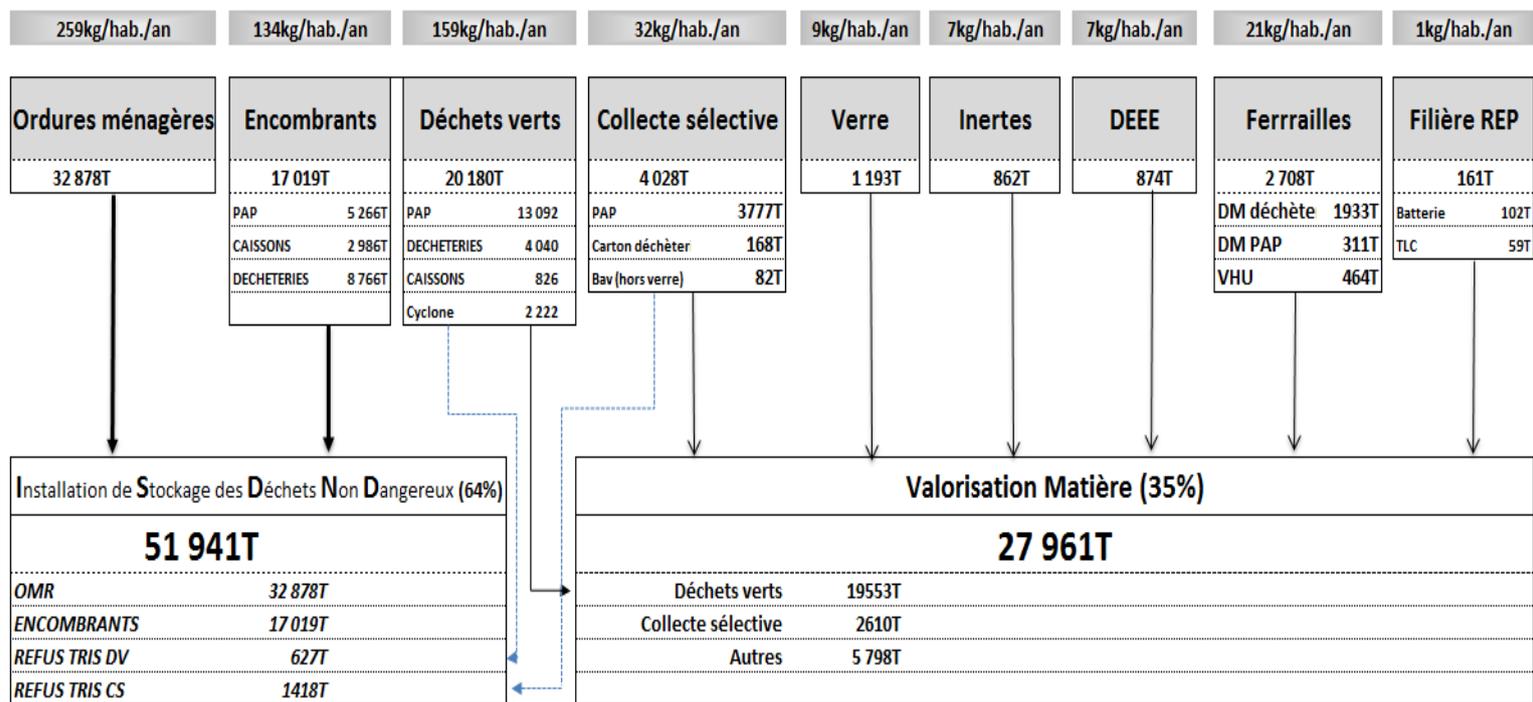
Figure 03

DECHETS MENAGERS ET ASSIMILES - Année 2018 -

79 902 T soit **630kg/hab/an**

27 961 T valorisés soit **220 kg/hab/an**

51 941 T Enfouis soit **410 kg/hab/an**



2^{ème} PARTIE : LES ACTIONS DE SENSIBILISATION

2 A] Sensibilisation

2 A I Tri des déchets

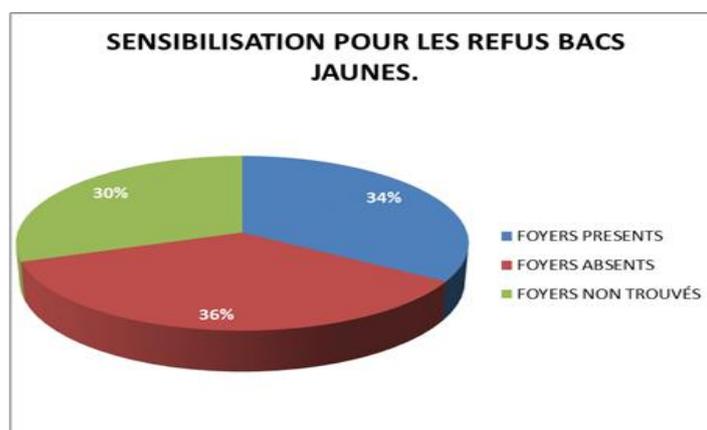
En 2018, la sensibilisation en porte à porte sur le tri des déchets s'est poursuivie sur le territoire. L'objectif est de rappeler à l'ensemble des habitants les outils qui sont à leur disposition pour les aider à gérer au mieux leurs déchets et respecter le cadre de vie. En 2018, près de 2 023 foyers ont été visités sur les communes de St André et St Benoît.

2 A II Lutte contre les refus des collectes des poubelles jaunes

Le suivi de refus de collecte de bacs jaunes est mené tout au long de l'année. Dès que les prestataires de collecte transmettent la liste des bacs non collectés à la CIREST, les ambassadeurs vont à la rencontre des administrés concernés afin de corriger les erreurs de tri.

En 2018, sur 1 323 adresses transmises par les prestataires de collecte, les ambassadeurs ont pu voir 449 foyers, les autres personnes étant absentes ou impossible à retrouver (erreur d'adressage de bac).

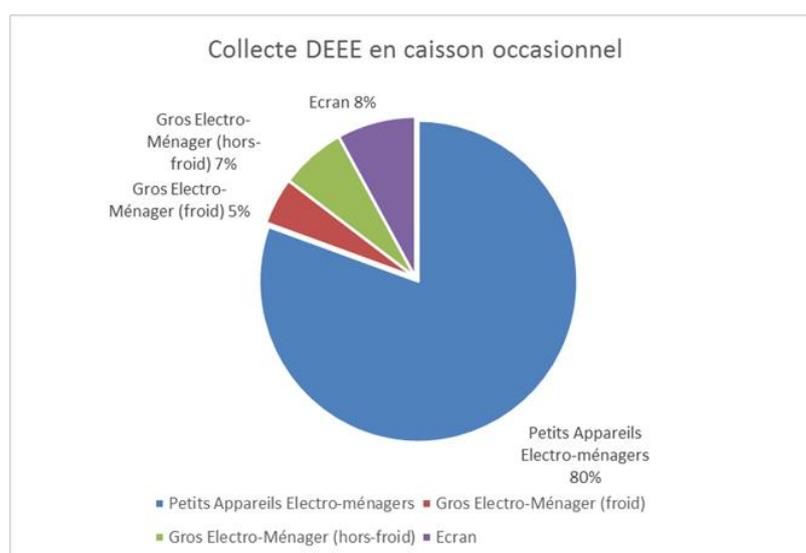
Figure 04



2 A III Les Déchets d'Équipements Électriques et Électroniques

En 2018, 42 bennes dédiées aux DEEE ont été installées pour une journée sur différents lieux du territoire Est. Sur certains points de collecte qui s'y apprêtaient, la CIREST a organisé des ateliers de réparations animés par l'association EKOPRATIK (4 ateliers). Le diagramme ci-dessous présente la répartition des 2 182 unités réceptionnées pour chaque catégorie :

Figure 05



2 A IV Sensibilisation ponctuelle

En 2018, les ambassadeurs ont mené 5 interventions pour des sensibilisations ponctuelles liées à des problématiques signalées par les habitants, les mairies, les contrôleurs de collecte, les prestataires ou les ambassadeurs : non-respect du calendrier, dépôts sauvages, mise en place de points de regroupement...

2 B] B Animations

2 B I Tri en immeuble

La sensibilisation au tri des déchets en immeuble fait l'objet d'une animation spécifique pour informer les résidents sur la bonne utilisation de la poubelle jaune. La CIREST intervient aussi bien auprès des bailleurs sociaux que privés. En 2018, la CIREST a réalisé 11 interventions en pied d'immeuble, avec des résultats satisfaisants pour 7 opérations.



Graff réalisé sur un immeuble (prestation à la charge de la CIREST)

2 B II Animations et interventions scolaires

Comme chaque année, à la rentrée scolaire d'Août, la CIREST envoie les propositions d'interventions aux écoles primaires du territoire Est. A compter de l'année scolaire 2018/2019, les thèmes ont été répartis en fonction des niveaux comme suit :

- CP et CE1 : tri des déchets
- CE2 : Tri et prévention des déchets
- Cycle 3 (CM1, CM2 et 6^e) : tri, prévention, GEC et errance animale

La CIREST intervient également auprès d'autres acteurs qui sollicitent des animations : services municipaux, associations, centres de loisirs, MFR.... La CIREST a ainsi réalisé 78 interventions scolaires et 33 animations périscolaires ou en stands d'animation.

Il est à noter que la fin de l'année 2018 a été perturbée par les manifestations liées au mouvement des « gilets jaunes » et qu'un bon nombre d'interventions scolaires programmées en novembre 2018 a été reporté en février 2019.

2 B III Appel à candidatures « Je trie, je composte, je réduis mes déchets à l'école »

En août 2018, la CIREST a lancé un nouvel appel à candidatures auprès des écoles primaires du territoire Est, intitulé « Je trie, je composte, je réduis mes déchets à l'école ». L'action vise à instaurer ou améliorer le tri sélectif dans les écoles afin d'optimiser le recyclage et la réduction des déchets dans l'ensemble des locaux de l'établissement : les classes, la cour de récréation, le restaurant scolaire et les parties administratives.

Pour l'année scolaire 2018/2019, 5 écoles ont été retenues et accompagnées :

- Ecole de Piton Sainte Rose,
- Ecole du Petit Saint Pierre à Ste Anne,
- Ecole André HOAREAU à St Benoît (Beaufond),
- Ecole Zulmé PINOT à la Plaine des Palmistes,
- Ecole Alice HOAREAU à Salazie (Mare à Vieille Place).

3^{ème} PARTIE : LA PREVENTION DE LA PRODUCTION DE DECHETS

3-A] Elaboration du PLPDMA 2018

3-A I Elaboration du PLPDMA

Approuvé en conseil communautaire en juin 2018, la Cirest a lancé l'élaboration de son **Programme Local de Prévention des Déchets Ménagers et Assimilés** (PLPDMA) en respectant le contenu et les modalités précisés dans le décret du 10 juin 2015. La Commission Consultative d'Elaboration et de Suivi (CCES) s'est réunie pour la 1^{ère} fois le 29 octobre 2018. Un atelier participatif s'est tenu en décembre 2018 sur le thème « Vente et consommation responsables ». Le PLPDMA de la CIREST devra contribuer à réduire de 10% les DMA produits par habitant entre 2010 et 2020. Ce programme devra être compatible avec le Plan National de Prévention des Déchets (PNPD) et le Plan Régional de Prévention et de Gestion des Déchets (PRPGD). L'objectif sera de finaliser le plan d'actions et d'adopter le programme fin 2019.

3-B] Les actions de prévention en 2018

En parallèle de l'élaboration du PLPDMA, la CIREST a reconduit certaines actions engagées depuis 2011.

3-B I Education des primaires à la prévention des déchets

L'appel à candidatures « Création d'un jardin potager à l'école » a été reconduite pour la 4^{ème} année consécutive auprès des écoles primaires. Pour l'année scolaire 2017/2018, 6 écoles ont participé aux ateliers (6 x 2h), animés par le CFPPA, le GAB Réunion et le service Prévention de la CIREST.



Les élèves des écoles de Notre Dame de la Salette (St-André) et Myriam Maillot (Salazie) réalisent le semi des carottes et des radis.

En 2018, la CIREST a réalisé par ailleurs 6 interventions en classe sur le thème de la réduction des déchets pour le cycle 3, et 47 interventions sur le compostage domestique, qui ont permis de sensibiliser 970 enfants au cours de l'année 2018.

3- B II Dématérialisation des documents chez les habitants

En 2018, la CIREST a poursuivi son partenariat avec la CISE, RUNEO et ORANGE : l'affichage de kakémonos dans les agences du territoire Est a été maintenu, l'objectif étant d'encourager les usagers à adhérer aux services en ligne proposés par les entreprises (factures ou relevés).

3- B III Compostage sur les sites publics

Le tableau ci-dessous présente la répartition des bacs à compost sur les différents sites publics au 31.12.2018 :

Tableau 04 :

Sites	Nb de sites équipés	Nb de bacs en place	Taux d'équipement
Ecoles	62	76	78%
Collèges	14	37	93%
Lycées	6	7	75%
Cuisines scolaires	10	10	91%
Cimetières	4	7	44%

3- B IV Réduction des imprimés publicitaires dans les boîtes aux lettres

En 2018, un réapprovisionnement des autocollants Stop Pub a été réalisé dans les 45 points de dépôts répartis sur le territoire Est : mairies, déchèteries, cases, bibliothèques...

Selon les derniers chiffres fournis par La Poste, 4 271 boîtes aux lettres sont équipées d'un Stop Pub sur le territoire Est, soit un taux d'apposition de 7,5%. Cette action a donc permis d'éviter la production de 77 tonnes de déchets papier en 2018.

3- B V Généralisation du compostage chez les particuliers

En 2018, la CIREST a livré plus de 900 bacs aux habitants du territoire Est et a organisé plus de 20 animations dans les jardineries, les déchèteries et lors des manifestations du territoire.

Nombre des bacs à compost sur les communes 2018

Tableau 05 :

Communes	BP	PLP	STA	STB	STR	SAL	TOTAL
345 litres livrés	66	67	283	171	23	37	647
900 litres livrés	17	52	81	79	9	13	251
345 litres livrés bacs pédagogiques				3		1	4
900 litres livrés bacs pédagogiques				1			1
TOTAL livrés	83	119	364	254	32	51	903
TOTAL en place	1 882	1 968	5 967	4 662	1 363	1 731	17 573

Selon les derniers chiffres de l'INSEE, le territoire de la Cirest compte 50 253 logements dont 37 852 maisons individuelles. Avec environ 17 573 bacs installés, le taux d'équipement en bacs à compost s'élève à 46% de l'habitat individuel.

3- B VI Lutte contre le gaspillage alimentaire dans le secondaire

Chaque année, la CIREST accompagne 2 établissements pour sensibiliser et mettre en œuvre des mesures pour réduire le gaspillage alimentaire. La démarche associe les adultes et les élèves à chaque étape : état des lieux, réflexion sur les enjeux, concertation, mise en œuvre de mesures concrètes, évaluation et communication. Les actions de réduction portent généralement sur 3 axes : la production, le service et l'ambiance du restaurant scolaire.

Au cours de l'année scolaire 2017/2018, la CIREST a travaillé avec les collèges de Bassin bleu (Sainte Anne) et Thérésien CADET (Sainte Rose). Pour ces établissements, le taux de gaspillage alimentaire a été réduit globalement de 10 %. La CIREST a reconduit l'action avec le lycée Jean Perrin et le lycée Mahatma Gandhi de Saint-André pour l'année scolaire 2018/2019.



3-B VII Développement des circuits de réemploi

En 2018, la CIREST a signé une convention pour la récupération de matériels électriques et électroniques en déchèteries avec l'association SERVIS (Solution Environnementale de Recyclage et Valorisation Informatique Solidaire) qui a donc accès à la déchèterie de Sainte Anne. L'objectif est d'encourager la réparation et la revente du matériel d'occasion plutôt que le démantèlement pour recyclage.

3-B VIII Gestion de la ressourcerie intercommunale

La Ressourcerie Lé La de Bras Fusil est ouverte depuis juillet 2016. Elle est gérée par l'ADRIE (association pour le développement des ressourceries, l'insertion et l'environnement) et fonctionne sous forme d'Atelier Chantier d'Insertion.

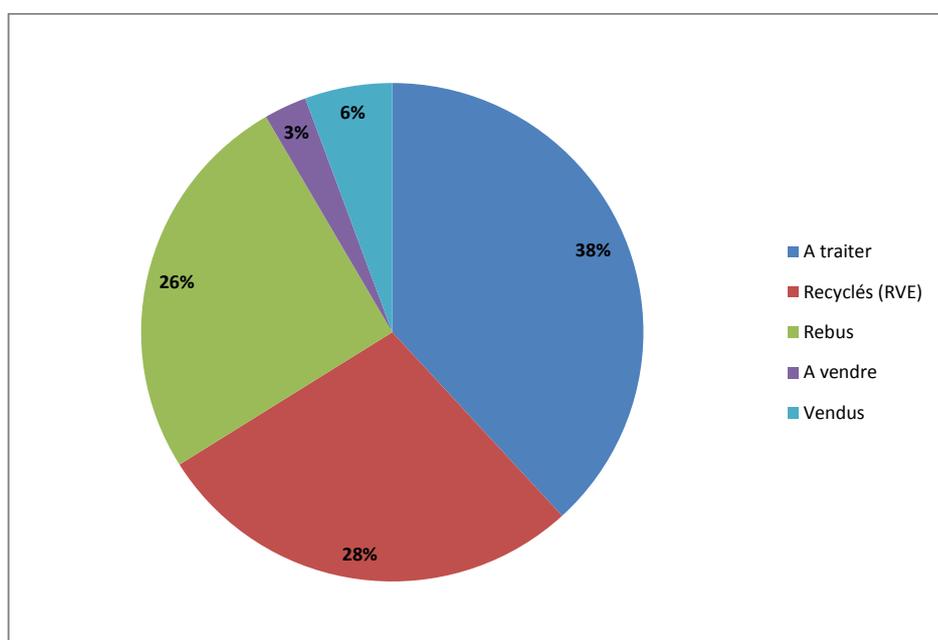
Pour 2018, la CIREST a accordé à l'ADRIE une subvention de fonctionnement de 31.885 €, en plus de la prise en charge du loyer du local (48.000 €/an). En 2018, la ressourcerie a collecté 82 tonnes de déchets répartis comme suivant :

- 42 T d'équipements électriques et électroniques, soit 51%
- 21 T de mobilier, soit 26 %
- 19 T d'objets divers (décoration, articles de sport, jouets, bibelot...), soit 23 %.

En 2018, l'ADRIE a organisé 4 ventes solidaires qui ont permis le réemploi de 4,6 T d'objets et ont généré 7.000 € de recettes pour l'association.

Le diagramme ci-dessous présente le devenir des objets entrés sur le site en 2018 :

Figure 06



Sur la partie traitée (diagnostiquée) en 2018, le taux de réemploi s'élève à 14%, contre 36% au niveau national (source : Observatoire national des Ressourceries – édition 2017).

3-B IX Réduction des biodéchets chez les professionnels de la restauration et du tourisme



L'action Ti Barket lancée en 2016 vise à encourager les restaurateurs de l'Est à recourir au « Doggy Bag » pour éviter de jeter de la nourriture encore comestible. Pour ce faire, la CIREST met à disposition des professionnels qui le souhaitent un kit de communication pour démocratiser cette pratique. En 2018, un lot de 25 barquettes a été ajouté dans le kit et 15 nouveaux professionnels se sont engagés à cette initiative. Au 31.12.2018, on compte 32 restaurateurs qui disposent d'un kit de communication et utilisent le dispositif.

3-B X Pratiques de jardinage au naturel et zéro phyto

En 2018, les 5 communes de la CIREST engagées dans la charte régionale « Pour les collectivités sans pesticides à La Réunion » ont poursuivi leur démarche (niveau 1 ou 2) : St André, La Plaine des Palmistes, Bras Panon, Ste Rose et Salazie.

De son côté, la CIREST a obtenu une aide financière de la part de l'ADEME pour l'acquisition d'une machine de désherbage thermique qui a vocation à être mutualisée avec les services municipaux.

4^{ème} PARTIE : BILAN TECHNIQUE ET TONNAGES

4-A] La collecte

4-A.I. La collecte sélective en bornes d'apport volontaire

.Répartition des BAV 2017 / 2018

Tableau 06 :

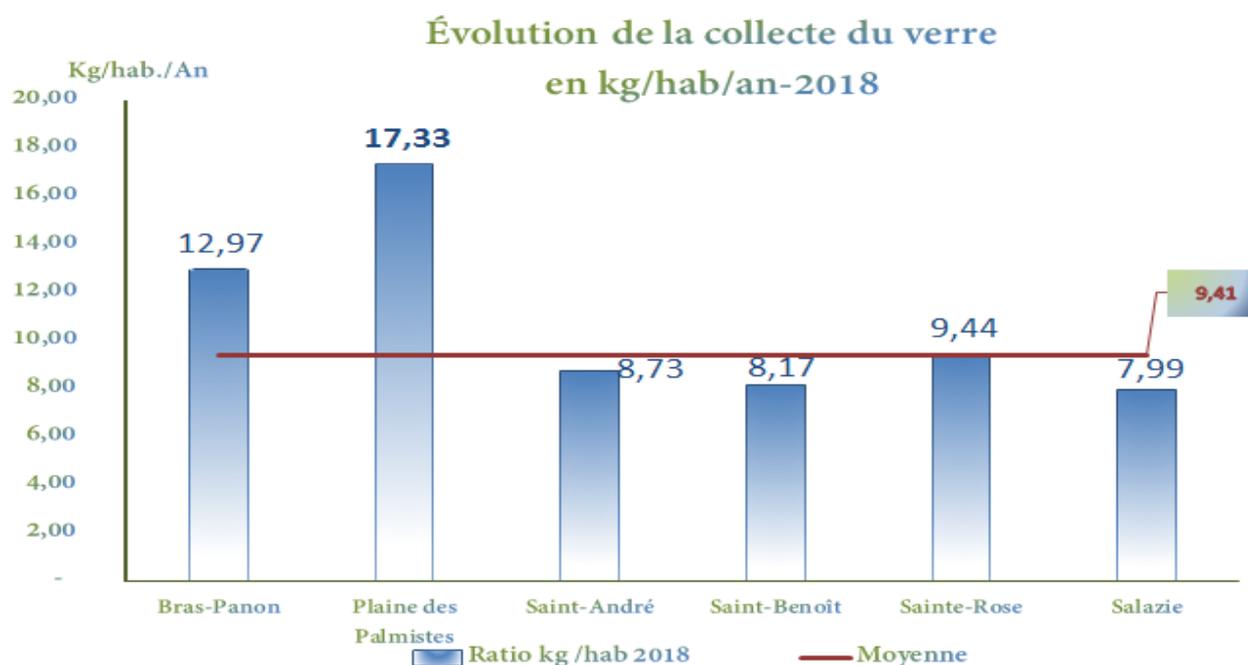
CITEVA Propreté	Répartition des Bornes d'Apport Volontaire								Borne à verre						Variation 2018/2017	
	Verre		Emballage		Papier		Totaux		Tonnage		Nbre d'hab.		Kg/hab./an		Tonnage	Kg/hab/an
Communes	2017	2018	2017	2018	2017	2018	2017	2018	2017	2018	2017	2018	2017	2018		
Bras Panon	44	38	2	2	2	2	48	42	149	165	289	335	11,68	12,97	+11%	+11%
Plaine des Palmistes	44	41	2	2	2	2	48	45	71	110	140	155	11,60	17,33	+54%	+49%
Saint André	127	111	5	7	5	5	137	123	415	486	439	501	7,45	8,73	+17%	+17%
Saint Benoit	87	83	2	0	4	5	93	88	290	312	436	460	7,65	8,17	+7%	+7%
Sainte Rose	32	31	1	1	1	1	34	33	63	62	207	210	9,59	9,44	-3%	-2%
Salazie	24	22	0	0	0	0	24	22	58	59	308	336	7,79	7,99	+3%	+2%
Totaux	358	326	12	12	14	15	384	353	1047	1193	354	389	8,27	9,41	+14%	+14%

Collecte des déchets recyclables en B.A.V.	2017	2018	Variation 2018/2017
Coût de la collecte des Bornes recyclables	284 405,00 €	349 454,06 €	+23%
Tonnage (verre + autres recyclables)	1 122T	1 275T	+14%
Ratio kg/hab/an	8,87kg/hab./an	10,06kg/hab./an	+13%
Coût en €/hab/an	2,25€/hab/an	2,76€/hab/an	+23%

Les manifestations sociales survenues en 2018 ont causé des dégradations importantes avec des bornes incendiées, détériorées (dont certaines plus utilisables)

Néanmoins, le tonnage du verre continue d'augmenter avec une augmentation de 14% La performance 2018 est encourageante (9,41 kg/hab) mais reste toujours inférieure à la moyenne de l'île de la Réunion (12kg/hab/an en 2017)

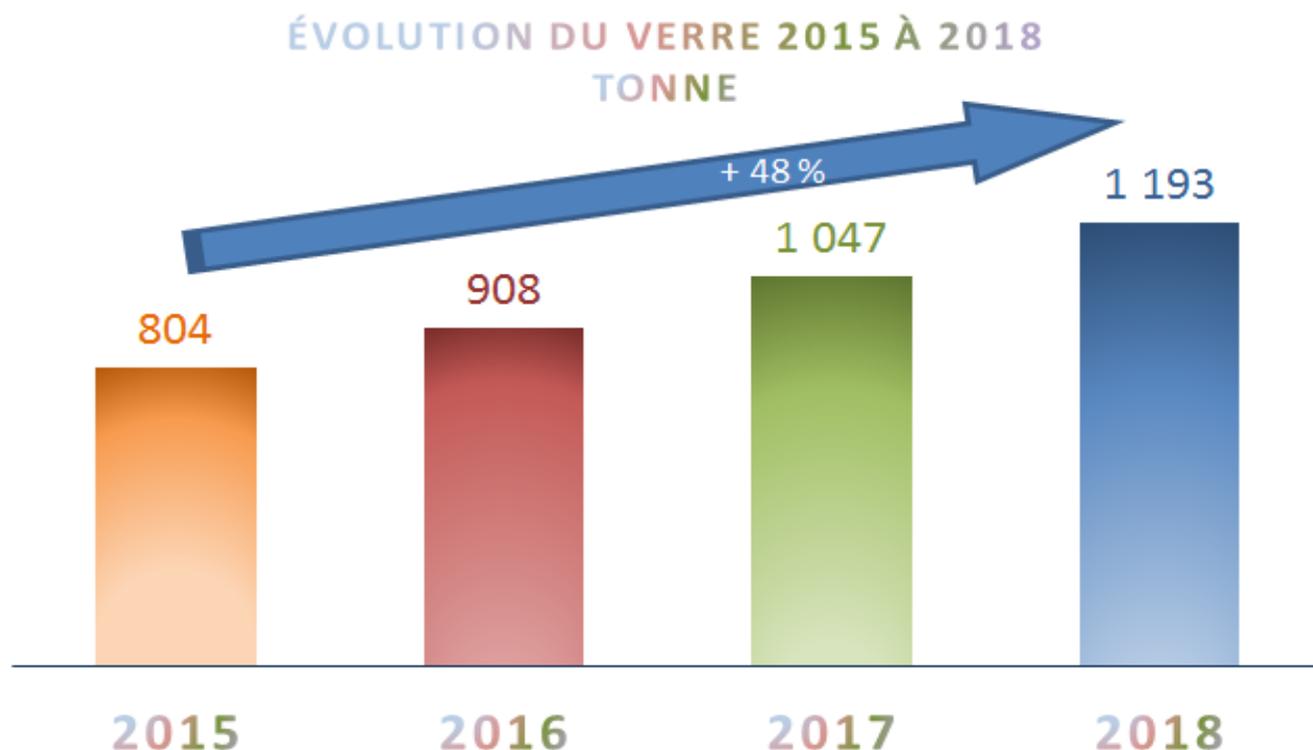
Figure 07



Évolution du verre 2015 à 2018

Figure 08

Le tonnage de verre collecté sur le territoire de la Cirest a augmenté de 48% entre 2015 et 2018.



4-A II La collecte sélectives des recyclables en bacs jaune.

La mise en place de la collecte sélective des recyclables en porte à porte s'est faite de manière progressive entre février et juin 2010. Les matériaux concernés sont les emballages ainsi que les journaux-magazines.

Les fréquences de collecte des emballages recyclables ménagers :

Tableau 07 :

Communes	Matériaux	Prestataires	Fréquence
Bras Panon Plaine des Palmistes Saint Benoit Sainte Rose	Emballages Journaux Magazines	HCE 	C0.5 (2 / mois)
Saint André Salazie		NICOLLIN 	
<i>Les emballages collectés sont acheminés chez VAL OI, pour le tri des différents matériaux et conditionnement avant exportation vers les filières de revalorisation.</i>			

Tonnages, performances et variations de la collecte sélective en PAP



Tableau 08 :

Communes	TONNAGE C.S. PAP		Variation 2018/2017	Performance kg/hab/an		Variation 2018/2017
	2017	2018		2017	2018	
Bras-Panon	417	487	+16,79%	32,75	38,29	+16,91%
Plaine des Palmistes	215	220	+1,90%	34,99	34,49	-1,43%
Saint-André	1 653	1 689	+2,18%	29,66	30,37	+2,36%
Saint-Benoît	1 038	1 004	-3,24%	27,36	26,33	-3,75%
Sainte-Rose	170	186	9,24%	25,66	28,46	+10,93%
Salazie	203	191	-5,68%	27,48	25,86	-5,88%
TOTAL CIREST	3 697	3 777	+2,18%	29,21	29,79	+2,01%
Gestion de collecte CS	Coût de la Collecte Sélective TTC			1 378 645 €	1 425 562 €	+3,40%
	Coût €/hab			10,89€/hab	11,24€/hab	+3,23%
Volume (litre) bacs en place au 31 décembre				8 983 010	9 309 340	+3,63%
Nombre de bacs en place au 31 décembre				45 889	46 590	+1,53%
Gestion des bacs CS	Coût de maintenance			153 028,52 €	157 922,48 €	+3,20%
	Coût d'investissement			59 112,84 €	76 308,08 €	+29,09%
Coût global TTC de la CS				1 590 786,19 €	1 659 792,65 €	+4,34%
Coût global €/hab de la CS				12,57 €	13,09 €	+4,17%

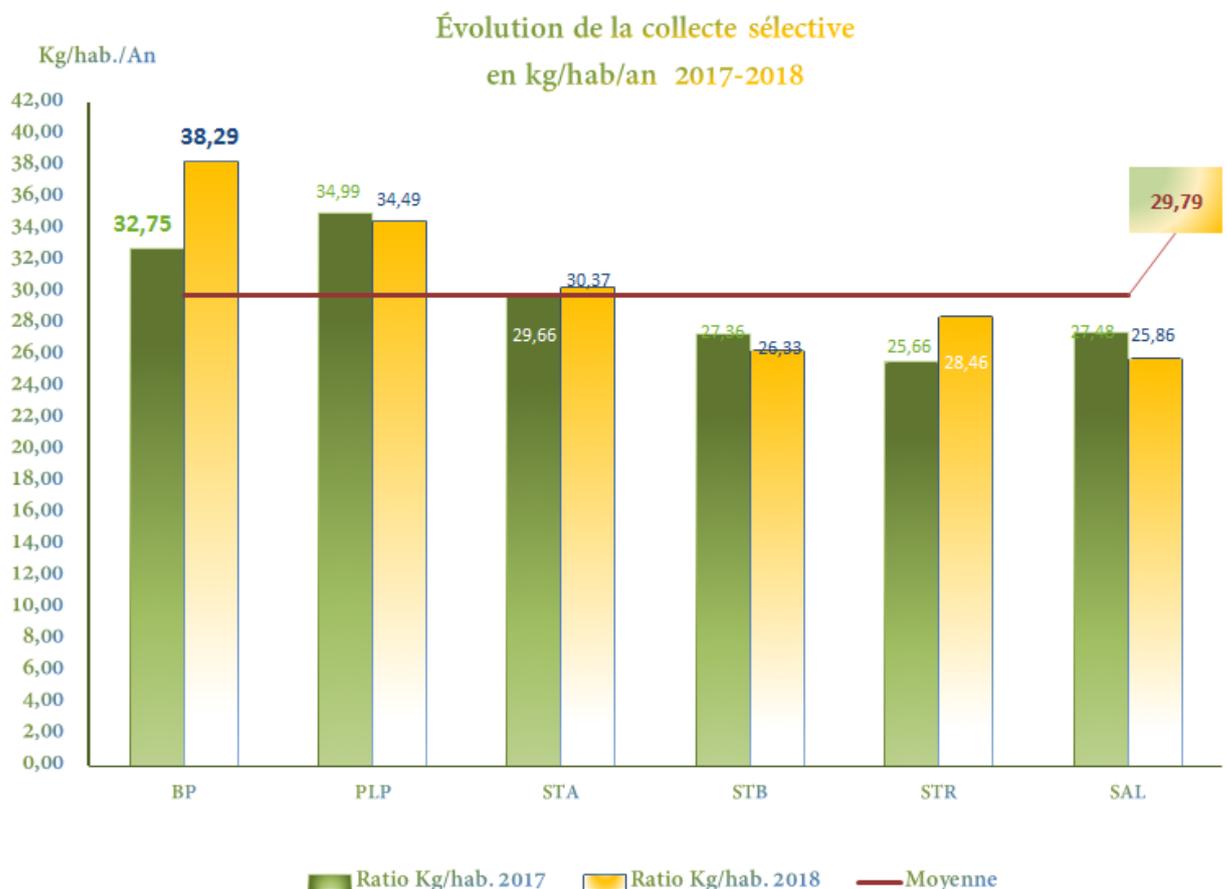
La collecte sélective augmente de 2.18% entre 2017 (3 697T) et 2018 (3 777T)

Les communes de Bras Panon et Sainte Rose enregistrent des augmentations importantes allant de 10 à 16% . La commune de Bras Panon est en tête avec 38.29kg/hab trié en moyenne.

L'objectif visé est d'atteindre 49kg/hab/an conformément à la proposition faite dans le cadre du PPGDND (Plan de Prévention et de Gestion des Déchets Non Dangereux élaboré par le Conseil Départemental).

Le coût de la collecte connaît une augmentation de 3.40%

Figure 09



Nouvel indicateur : le taux de captage CS

Cet indicateur est calculé comme suit :

$$\text{Ratio CS} / (\text{Ratio CS} + \text{Ratio Omr})$$

La commune de Bras Panon a enregistré la plus forte progression du territoire.

Tableau 09 .:

Communes	Taux de captage CS		Taux d'évolution 2018/2017	Classement
	2017	2018		
<i>Bras-Panon</i>	10,60%	12,48%	+ 17,82%	1
Plaine des Palmistes	12,33%	12,37%	+ 0,31%	2
<i>Salazie</i>	11,93%	11,16%	-6,48%	3
Sainte-Rose	9,70%	10,49%	+ 8,10%	4
Saint-André	9,62%	10,12%	+ 5,15%	5
Saint-Benoît	9,35%	9,30%	-0,48%	6
TOTAL CIREST	9,88%	10,30%	+4,32%	

Cet indicateur donne une autre analyse sur les performances des communes.

A titre d'exemple, la commune de Salazie qui a le plus faible ratio en CS est finalement performante en 2018 grâce à sa production moins importante en Omr.

4-A.III. La collecte des ordures ménagères résiduelles en bacs gris/vert

Fréquence de collecte des Ordures Ménagères Résiduelles

Tableau 10:

Communes	Matériaux	Prestataires	Fréquence	
Bras Panon* Plaine des Palmistes Saint Benoit* Sainte Rose	Ordures Ménagères Résiduelles	HCE 	C1 (1 / semaine) Circuit C2 spécifique	
Saint André* Salazie		NICOLLIN 		
<i>Les OMR collectés sont acheminés vers l'Installation de Stockage des Déchets non Dangereux (ISDnD) de Sainte Suzanne –SUEZ environnement-</i>				

Tonnages, performances et variations de la collecte des Ordures Ménagères Résiduelles

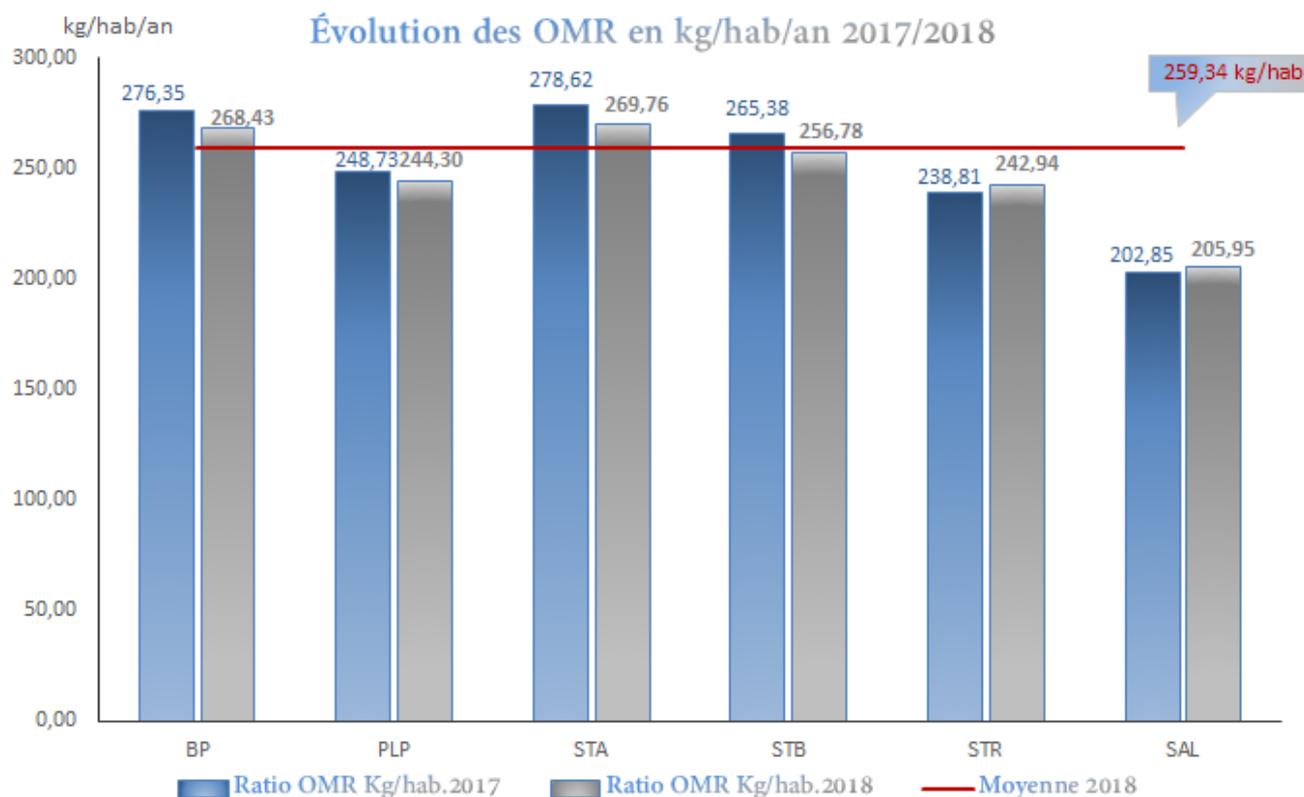
Tableau 11 :

Communes	Tonnage OMR PAP		Variation 2018/2017	Ratio kg/hab./an		Variation 2018/2017
	2017	2018		2017	2018	
Bras-Panon	3 519	3 415	-2,97%	276,35	268,43	-2,87%
Plaine des Palmistes	1 531	1 555	1,54%	248,73	244,30	-1,78%
Saint-André	15 527	15 006	-3,36%	278,62	269,76	-3,18%
Saint-Benoît	10 069	9 794	-2,73%	265,38	256,78	-3,24%
Sainte-Rose	1 581	1 584	0,18%	238,81	242,94	+1,73%
Salazie	1 498	1 524	1,74%	202,85	205,95	+1,52%
TOTAL CIREST	33 726	32 878	-2,51%	266,47	259,34	-2,68%
Gestion de la Collecte des OMR	Coût de la Collecte des OMR TTC			3 204 886,67 €	3 158 674,52 €	-1,44%
	Coût €/hab			25,32€/hab	24,92€/hab	-1,61%
Volume (litre) bacs en place au 31 décembre				9 128 000	9 871 820	+8,15%
Nombre de bacs en place au 31 décembre				51 410	48 741	-5,19%
Gestion des Bacs OMR	Coût de maintenance			188 613,23 €	168 798,07 €	-10,51%
	Coût d'investissement			76 308,08 €	63 506,89 €	-16,78%
Coût global TTC des OMR				3 469 807,98 €	3 390 979,47 €	-2,27%
Coût global €/hab des OMR				27,41 €	26,75 €	-2,43%

Le tonnage dans les bacs gris/vert est de 32 878 tonnes. Il diminue de 848 tonnes (soit -2.51 %), avec une performance de 259.34 kg/hab./an contre 266.47 kg/hab./an en 2017, pour une dépense globale de collecte en porte à porte de 3.158 674€ en diminution de -46 212.15€ (soit 1.44%).

A l'échelle de l'habitant, chacun aura donc diminué sa production d'ordures ménagères résiduelles de 7.13kg. Les flux sont en diminutions sur toutes les communes à l'exception de Sainte Rose et de Salazie,.

Figure 10



4-A.IV. La collecte des encombrants en porte à porte

Fréquence de collecte des Encombrants

Tableau 12 :

Communes	Matériaux	Prestataires	Fréquence
Bras Panon Plaine des Palmistes Saint Benoit Sainte Rose	Encombrants	HCE 	C 0.25 (1/mois) toute l'année
Saint André Salazie		NICOLLIN 	
<i>Les Encombrants collectés sont acheminés vers l'Installation de Stockage des Déchets non Dangereux (ISDnD) de Sainte Suzanne –SUEZ environnement-</i>			

Tableau 13 :

Tonnages, performances et variations de la collecte des encombrants

Communes	Tonnage ENC PAP		Variation 18/17	Ratio kg/hab./an		Variation 18/17
	2017	2018		2017	2018	
Bras-Panon	340	319	-6,05%	26,66	25,07	-5,95%
Plaine des Palmistes	151	176	16,80%	24,47	27,65	+12,98%
Saint-André	2 117	2243	5,95%	37,99	40,32	+6,15%
Saint-Benoît	1 981	2080	4,99%	52,22	54,53	+4,43%
Sainte-Rose	230	260	12,96%	34,77	39,88	+14,70%
Salazie	179	188	5,29%	24,18	25,41	+5,06%
TOTAL CIREST	4 997	5266	5,38%	39,48	41,54	+5,21%
Coût global en €TTC				1 144 172,00 €	1 183 799,92 €	+3,46%
Coût €/ hab.				9,04 €	9,34 €	+3,29%

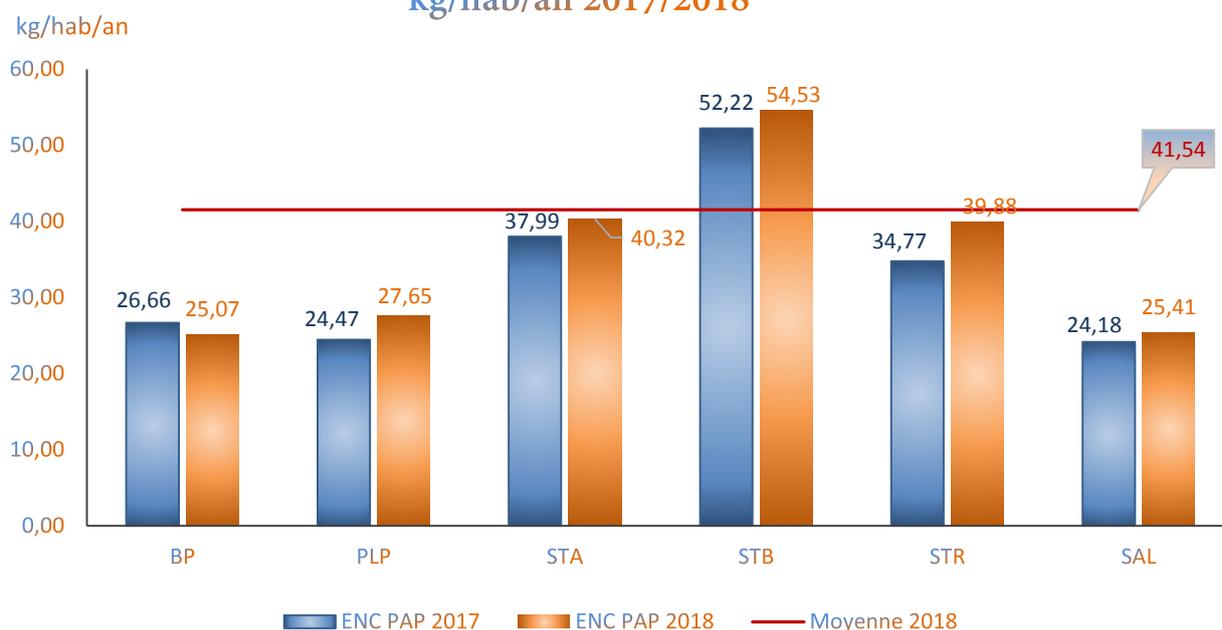
Le tonnage encombrant collecté est passé à 5 266 tonnes en 2018 contre 4 997 tonnes en 2017 (+5.38%) pour un coût de 1 183 799.92 € TTC soit + 3.46%. Le tonnage global augmente de 269T. causé en partie par la tempête FAKIR (avril 2018).

A l'échelle de l'habitant, la production est relativement stable (2.06 kg d'encombrants de plus qu'en 2017). Le ratio est de 41.54 kg/hab./an en 2018 contre 39.48 kg/hab./an en 2017.

Toutes les communes ont connu une hausse de 4 à 15% à l'exception de Bras Panon qui enregistre une baisse de 5.95%.

Figure 11

Évolution des encombrants en porte à porte kg/hab/an 2017/2018



4-A.V. La collecte des déchets verts en porte à porte

Fréquence de collecte des DECHETS VERTS

Tableau 14 :

Communes	Matériaux	Prestataires	Fréquences
Bras Panon Plaine des Palmistes Saint Benoît Sainte Rose	Déchets Verts	HCE 	C 0,25 (1/mois) toute l'année
Saint André Salazie		NICOLLIN 	
<i>Les Déchets verts collectés en Porte à Porte sont acheminés vers diverses Plateforme de broyage et de compostage (Broyage Bras Panon, Compostage sainte Rose et Recyclage DSDN Saint André)</i>			

Tonnages, performances et variations de la collecte des déchets verts

Tableau 15 :

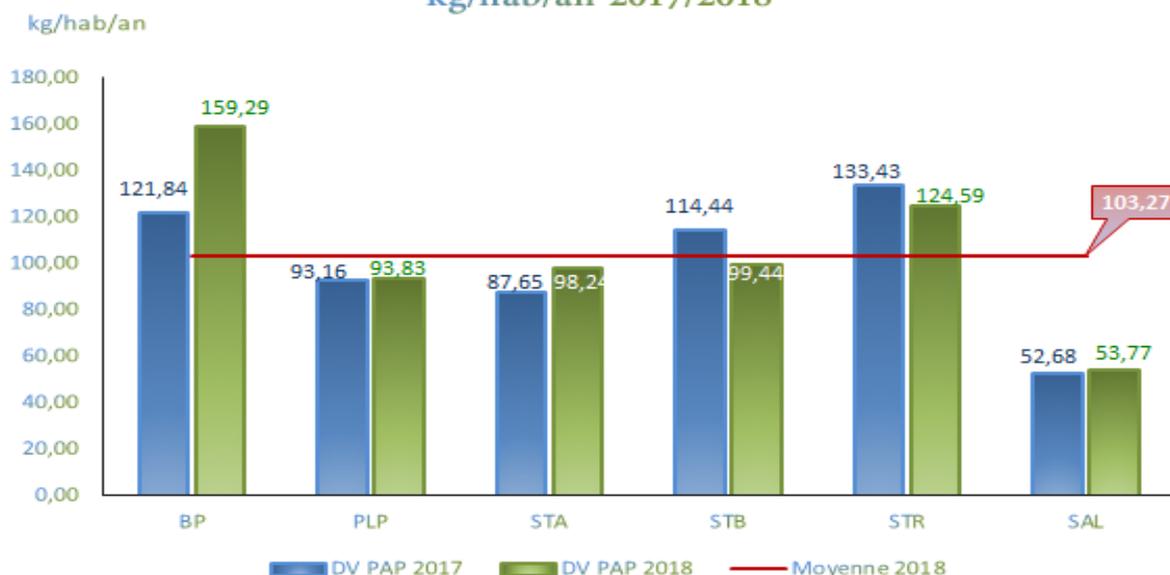
Communes	Tonnage DV PAP		Variation 18/17	Ratio kg/hab./an		Variation 18/17
	2017	2018		2017	2018	
Bras-Panon	1 552	2027	+30,61%	121,84	159,29	+30,74%
Plaine des Palmistes	574	597	+4,12%	93,16	93,83	+0,72%
Saint-André	4 885	5465	+11,88%	87,65	98,24	+12,08%
Saint-Benoît	4 342	3793	-12,64%	114,44	99,44	-13,11%
Sainte-Rose	883	812	-8,06%	133,43	124,59	-6,63%
Salazie	389	398	+2,29%	52,68	53,77	+2,07%
TOTAL CIREST	12 624	13 092	+3,70%	99,74	103,27	+3,53%
Coût global en €TTC				1 580 631,32 €	1 630 271,49 €	+3,14%
Coût €/ hab.				12,49 €	12,86 €	+2,97%

En 2018, le tonnage global augmente de 468 tonnes soit +3.70% pour un coût de 1 630 271€ TTC en augmentation de +3.14%.

A l'échelle de l'habitant, chacun aura donc produit 3.53 kg de déchets verts de plus par rapport à 2017. Le ratio est de 103.27 en 2018 contre 99.74 kg/hab./an en 2017.

Figure 12

Évolution des déchets verts en porte à porte kg/hab/an 2017/2018



Zoom sur le passage de la tempête FAKIR

La CIREST a déployé des moyens supplémentaires importants (majoritairement des moyens agricoles) du 24 Avril au 3 Mai 2019 pour assurer une collecte exceptionnelle des déchets végétaux (issus des élagages/abatages réalisés par les services communaux et par les administrés)

Au final, le coût global de cette opération exceptionnelle s'élève à **314 335 euros** pour un tonnage collecté de **2183 tonnes**

-A.VI. La collecte des ferrailles en vrac collectés en porte à porte

Tonnages, performances et variations des Déchets Métalliques

Tableau 16 :

Communes	Nbre de DM		Variation 18/17	Tonnage DM PAP		Variation 18/17	Performance kg/hab/an		Variation 18/17
	2017	2018		2017	2018		2017	2018	
Bras-Panon	232	199	-14,2%	21	22	+2,26%	1,68	1,72	+2,36%
Plaine des Palmistes	124	69	-44,4%	11	8	-33,66%	1,86	1,19	-35,83%
Saint-André	1002	1100	+9,78%	93	121	+30,88%	1,66	2,18	+31,12%
Saint-Benoît	1249	970	-22,3%	115	107	-7,41%	3,04	2,80	-7,90%
Sainte-Rose	120	203	+69,17%	11	22	+101,68%	1,67	3,43	+104,80%
Salazie	223	287	+28,70%	21	32	+53,43%	2,79	4,27	+53,10%
TOTAL	2950	2828	-4,14%	272	311	+14,29%	2,15	2,46	+14,10%
Coût global en €TTC							57 110,51 €	56 686,22 €	-0,74%
Coût €/ hab.							0,451 €	0,447 €	-0,91%

Les déchets métalliques en vrac collectés en PAP sur le territoire représentent un tonnage valorisé de 311 tonnes contre 272 tonnes en 2017 (soit une augmentation de ferrailles en vrac collectées +14.29%).

Le coût de la collecte et du traitement des déchets métalliques a connu une diminution de 0.74% (soit -424.29 €), et qui nous ramène à un ratio de 2.46 kg/hab. en 2018 contre 2.15 kg/hab. en 2017.

4-A.VII. La collecte des Véhicules Hors d'Usages

Nombres, tonnages, performances et variations des Véhicules Hors d'Usages

Tableau 17 :

communes	Nbre de VHU		Variation 18/17	Tonnage VHU		Variation 18/17	Performance kg/hab/an		Variation 18/17
	2017	2018		2017	2018		2017	2018	
Bras-Panon	61	71	+16,39%	53	48	-8,59%	4,14	3,79	-8,49%
Plaine des Palmistes	44	44	+0,00%	38	30	-21,46%	6,18	4,69	-24,03%
Saint-André	256	300	+17,19%	221	204	-7,96%	3,97	3,66	-7,79%
Saint-Benoît	142	163	+14,79%	123	111	-9,85%	3,24	2,90	-10,32%
Sainte-Rose	81	82	+1,23%	70	56	-20,49%	10,58	8,54	-19,26%
Salazie	40	23	-42,50%	35	16	-54,84%	4,68	2,11	-54,94%
TOTAL	624	683	+9,46%	540	464	-14,03%	4,26	3,66	-14,18%
Coût TTC							79 558 €	85 038 €	+6,89%
Coût /hab							0,63	0,67	+6,71%

La collecte des VHU connaît une augmentation de 9.46%, mais le tonnage connaît une diminution de -14.03% qui résulte du nombre de carcasses de véhicules découpées plus importantes que 2017 soit 76T de moins.

4-A.VIII. La collecte des caissons occasionnels et permanents (nombres de vidages)

Les caissons occasionnels et permanents disposés essentiellement aux abords des cimetières, et des services techniques des communes, ainsi que les caissons ponctuels pour les manifestations diverses (sportives, culturelles, cultuelles) sont présentés dans le tableau ci-dessous :

Évolution 2017-2018 des vidages des caissons occasionnels et permanents

Tableau 18 :

On constate une baisse des enlèvements des caissons occasionnels sur l'ensemble des communes soit 1 205 rotations en 2018 contre 1 671 en 2017(-466) .

Communes	Nbre de vidage		Variation 18/17
	2017	2018	
Bras-Panon	100	82	-18,00%
Plaine des Palmistes	48	37	-22,92%
Saint-André	1 072	658	-38,62%
Saint-Benoît	348	337	-3,16%
Sainte-Rose	77	72	-6,49%
Salazie	26	19	-26,92%
TOTAL	1 671	1 205	-27,89%
Coût global en TTC	186 406,71 €	178 311,82 €	-4,34%
	1,47 €	1,41 €	-4,50%

4-A.IX. La collecte des caissons et fréquentation des usagers dans les déchèteries

Tonnage et fréquentation des usagers dans les déchèteries

Tableau 19 :

Communes	2017						2018						2017	2018	Variation Tonnage 2018/2017	2017	2018	Variation kg/hab/an 2018/2017
	DV	Bois & Enc	Gravats & Inertes	Métaux ferreux et non ferreux	Cartons	Placo/plâtre	DV	Bois & ENC	Gravats & Inertes	Métaux ferreux et non ferreux	Cartons	Placo/plâtre	Tonnage CIREST			Ratio kg/hab./an		
	Bras-Panon	1 337	1 529	1 333	410	48	65	1 248	1 801	942	444	47	73	4 721	4 556	-3,49%	379,11	358,11
Plaine des Palmistes	138	460	112	140	16	-	195	512	70	154	14	-	866	944	+9,03%	142,45	148,35	+4,14%
Saint-André centre	1 422	1 979	615	485	66	67	1 248	2 337	388	430	52	91	4 634	4 546	-1,89%	85,19	81,72	-4,06%
Saint-André Grand canal	594	665	250	188	-	32	607	872	235	213	12	29	1 729	1 967	+13,76%	31,88	35,36	+10,92%
Saint-Benoît	563	831	333	331	33	63	598	948	295	388	31	52	2 154	2 313	+7,36%	57,97	60,63	+4,60%
Sainte-Rose	104	244	113	116	8	-	144	306	133	188	12	-	586	783	+33,76%	89,70	120,12	+33,92%
Salazie	-	173	-	107	-	-	-	249	-	116	0	-	280	365	+30,29%	37,95	49,33	+30,00%
TOTAL CIREST (1)	4 158	5 881	2 755	1 777	172	227	4 040	7 026	2 063	1 933	168	245	14 970	15 474	+3,37%	120,90	122,06	+0,96%
Tempête FAKIR avril (2)								295					0	295				
TOTAL CIREST 1+2	4 158	5 881	2 755	1 777	172	227	4 040	7 321	2 063	1 933	168	245	14 970	15 770	+5,34%	118,27	124,39	+5,17%

Communes	Particulier		Professionnel		Totaux usagers		Rotation caissons		Variation 18/17			
	2017	2018	2017	2018	2017	2018	2017	2018	Particuliers	Profess	Usagers	Rotations
	Bras-Panon	11 225	15 731	624	554	11 849	16 285	1 755	1 751	+40,14%	-11,22%	+37,44%
Plaine des Palmistes	8 665	9 380	62	41	8 727	9 421	342	403	+8,25%	-33,87%	+7,95%	+17,84%
Saint-André centre	25 396	24 918	1 251	1 094	26 647	26 012	2 058	2 009	-1,88%	-12,55%	-2,38%	-2,38%
Saint-André Grand ca	11 757	12 746	613	566	12 370	13 312	743	825	+8,41%	-7,67%	+7,62%	+11,04%
Saint-Benoît	10 661	8 254	429	355	11 090	8 609	891	960	-23%	-17,25%	-22,37%	+7,74%
Sainte-Rose	5 593	6 326	111	167	5 704	6 493	279	347	+13,11%	50,45%	+13,83%	+24,37%
Salazie	2 079	2 179	41	129	2 120	2 308	169	242	+4,81%	+214,63%	+8,87%	+43,20%
TOTAL CIREST	75 376	79 534	3 131	2 906	78 507	82 440	6 237	6 537	+5,52%	-7,19%	+5,01%	+4,81%

COÛTS		2017	2018	Variation 2018/2017
Transport caissons		342 301,65 €	378 308,72 €	+10,52%
Maintenance caissons		47 386,08 €	95 373,69 €	+101,27%
transfert/gardiennage		81 220,28 €	81 117,93 €	-0,13%
TTC		470 908,01 €	554 800,34 €	+17,82%
€/Tonne		30,77 €	35,85 €	+16,51%
€/habitant		3,72 €	4,38 €	+17,62%
Recette tickets déch		20 380,00 €	18 045,00 €	-11,46%



Déchèterie de Saint



Local pour réemploi



Déchèterie Mobile à Salazie

Les déchèteries en activité ont accueilli 15 770 tonnes en 2018 contre 14 970 tonnes en 2017 (hors filière REP) soit une augmentation de 5,34% pour un coût d'exploitation (transport des caissons) de 378 308,72 €, et un coût de maintenance de 95 373,69 € en 2018.

Le coût global du fonctionnement des déchèteries est de 554 800,34 € TTC, soit +17,62%.

Le réseau de 7 déchèteries implantées sur le territoire EST connaît un taux de fréquentation croissant de 5,01% (2018 : 82 440 contre 2017 : 78 507)

A noter que les professionnels se sont acquittés de tickets donnant droit à déverser des déchets contre rémunération. Les recettes ont représenté 18 045 € contre 20 380 € en 2017 (-11,46%)

4-A.X La collecte des filières à Responsabilité Elargis des Producteurs :

Flux des filières à Responsabilité Elargis des Producteurs

Tableau 20 :

	FLUX		Prestataire de collecte
Entreprises locales	Piles, luminaires et Huile de vidange		Suez environnement
Entreprise locale	Batteries		ATBR
Éco-organisme Ecosystèmes	GEM froid	Gros Électroménager	RVE
	GEM hors froid		
	PAM	Petits Appareils en Mélange	
	Écrans	TV, Ordinateurs...	
Association	Textiles		Association Ti tang
Le soutien pour les DEEE représente une recette de l'ordre de 44 869 €.			
Les apports proviennent des particuliers, des collectivités et des entreprises qui sont issus du territoire de la CIREST.			

Litrage, tonnage et variation de la filière REP

Tableau 21 :

On constate une augmentation globale des tonnages sur l'ensemble de la filière à R.E.P.+ 2.42%.

Communes	2017					2018					Variation Tonnage 2018/2017
	Litre	Tonnage				Litre	Tonnage				
	Huile de vidange	Batterie	DEEE	TLC	Total Tonnage	Huile de vidange	Batterie	DEEE	TLC	Total Tonnage	
Bras-Panon	10 800	0	183	8	191	11 970	18	194	11	222	16,43%
Plaine des Palmistes	2 970	8	71	9	87	2 700	13	49	8	70	-19,62%
Saint-André centre	12 870	33	356	25	415	13 950	33	316	19	368	-11,27%
Saint-André G. canal	3 600		76		76	0	10	97	8	115	100,00%
Saint-Benoît	9 540	18	149	6	173	7 380	20	143	7	170	-1,86%
Sainte-Rose	3 420	8	56	5	69	1 980	9	60	6	75	8,88%
Salazie	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
ADRIE								15		15	
TOTAL CIREST	43 200	67	889	54	1 011	37 980	102	874	59	1 035	2,42%

4-B] Le traitement

Rappel : Depuis le 1^{er} janvier 2015, la CINOR et la CIREST se sont regroupées au sein d'un syndicat mixte de traitement de déchets SYDNE (SYndicat intercommunal de traitement des Déchets du Nord et de l'Est).

4-B. I. Le centre de tri

En 2018, les déchets recyclables issus des déchèteries (cartons), des BAV et des bacs jaunes ont été triés et conditionnés en balles au centre de tri VAL OI, puis repris par les sociétés GREEN BIRD et RVE désignées comme repreneurs par CITEO et chargés de revendre les matières recyclables sur le marché international (des filières situées dans l'Océan Indien, en Afrique et en Asie).

La valorisation des journaux magazines a été confiée par SYDNE à la société Green Bird puis à Valoi au 4^{ème} trimestre

La convention signée avec CITEO via le barème F (y compris communication) pour le tri et le recyclage des déchets secs ouvre droit à des recettes de l'ordre de 770 000€ en 2018 y compris le Soutien au Développement Durable.

Les soutiens d'Ecofolio au titres des papiers s'élève à 60 490€

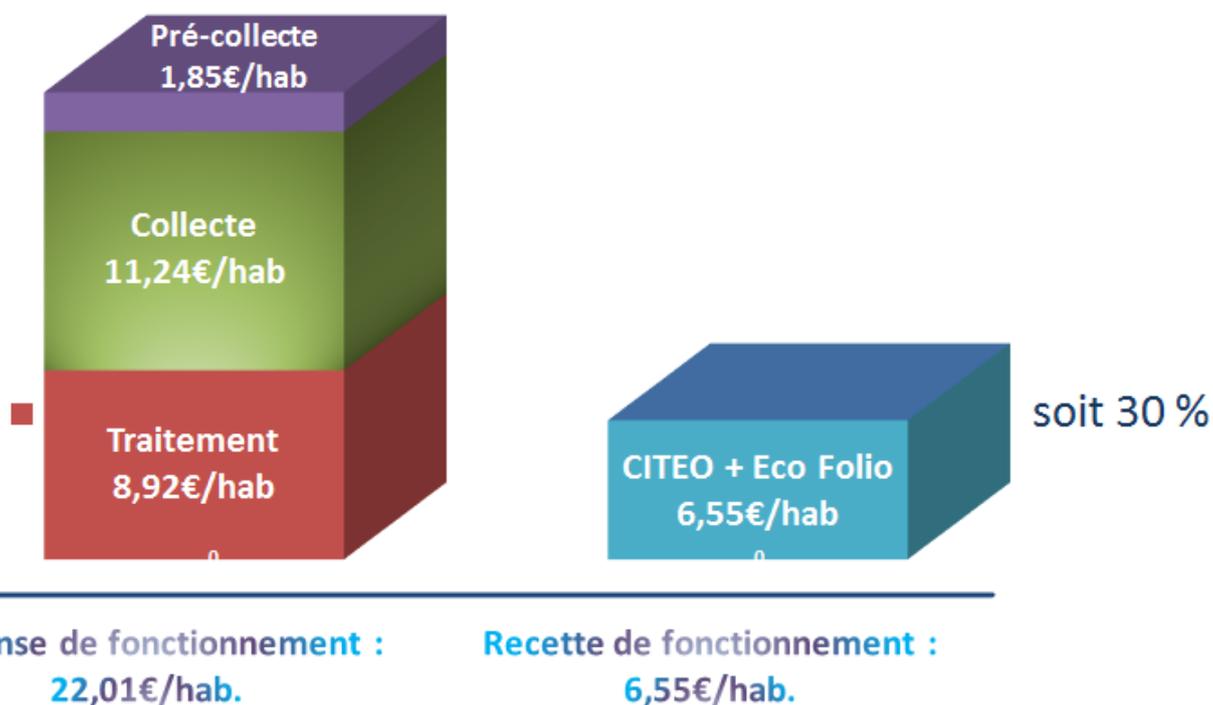
Le coût de la prestation de tri est en hausse de 5.62% pour un tonnage en hausse de 2.17%. Le coût est en partie compensé par les recettes versées par Eco-emballages et Ecofolio.

Tableau 22 :

Prestations	2017	2018	Variation 2018/2017
BAV (hors verre)	75	82	+9,55%
Cartons des déchèteries	172	168	-2,15%
Bacs jaunes	3 697	3 777	+2,17%
Tonnage total	3 944	4 028	2,12%
Coût du tri	1 070 212 €	1 130 346 €	+5,62%
Coût en € / Tonne	271,35€/t	280,65€/t	+3,43%
Coût en € / hab	8,46€/t	8,92€/t	+5,44%
kg/hab	31,16€/t	31,77€/t	+1,95%

Figure 13

Présentation du coût de la Collecte sélective (hors verre) en € /hab. 2018



4-B II. Les centres de broyage et de compostage des déchets verts

Évolution des tonnages des Déchets verts 2017-2018 Synthèse des centres de broyage et de compostage 2017-2018

Tableau 23 :

Déchets Verts												
Communes	2017			2018			Tonnage		Variation Tonnage 2018/2017	Performance kg/hab./an		Variation kg/hab/an 2018/2017
	PAP	Déchè-teries	caissons& apports communaux	PAP	Déchè-teries	caissons& apports communaux	2017	2018		2017	2018	
Bras-Panon	1 552	1 337	0	2027	1 248	0	2 889	3 275	+13,37%	235,24	257,42	+9,43%
Plaine des Palmistes	574	138	0	597	195	0	712	792	+11,34%	117,36	124,46	+6,05%
Saint-André	4 885	1 422	265	5465	1 855	336	6 572	7 656	+16,51%	129,61	137,64	+6,20%
Saint-Benoît	4 342	594	585	3793	598	490	5 521	4 881	-11,59%	139,84	127,97	-8,49%
Sainte-Rose	883	563	0	812	144	0	1 446	956	-33,92%	150,42	146,60	-2,54%
Salazie	389	104	0	398	-	0	493	398	-19,32%	52,68	53,77	+2,07%
TOTAL CIREST	12 624	4 158	850	13 092	4 040	826	17 632	17 958	+1,85%	139,31	141,65	+1,68%
FAKIR				2 222			17 632	20 180	14,45%		159,18	
Financiers							Coût global en €TTC			945 144,65 €	1 376 900,45 €	+45,68%
							Coût €/ hab.			7,90 €	10,86 €	+37,51%
							Centre de Broyage			Plate Forme de Compostage		
							2017	2018	Variation 2018/2017	2017	2018	Variation 2018/2017
							Coût	723 804 €	731 682 €	+1,09%	221 341 €	645 218 €
Tonnage entrant	15 071T	13 645T	-9,47%	2 560T	6 536T	+155,26%						
Coût €/Tonne	47,75€/T	53,62€/T	+12,29%	86,45€/T	98,73€/T	+14,20%						
Coût €/hab.	5,69€/hab	5,77€/hab	+1,49%	1,75€/hab	5,09€/hab	+191,02%						
Performance kg/hab.	119,08€/hab	107,63€/hab	-9,62%	20,23€/hab	51,55€/hab	+154,84%						

Le tonnage global traité est en 2018 est en hausse de 20 180t en raison du cyclone FAKIR. Le coût (+2 222T). Le coût global est en hausse de 1 376 900 soit + 45% en raison de l'augmentation du tonnage orienté sur la Plate Forme de compostage de Sainte Rose. Les végétaux, pris en charge par la plateforme de compostage de Sainte Rose ont représenté 6 536 tonnes transformés en 2018 contre 2 560 tonnes en 2017 soit une augmentation du tonnage entrant de +155.26%, pour une dépense d'exploitation de 645 218 € soit 191.50%.

Les Déchets verts collectés en porte à porte ou via les déchèteries sont orientés vers les lates formes de broyage DSDN et VALOREST ainsi que vers la Plate Forme de compostage de Sainte Roe.

4-B. III. L'enfouissement des déchets

La totalité des déchets collectés non valorisables est transférée pour traitement au centre de stockage des déchets de Sainte-Suzanne. Les tonnages ont augmenté de 2.59% (51 941 tonnes en 2018 contre 50 630 tonnes en 2017).

Le coût a connu une augmentation de 4.07 % (5 082 293.41 en 2018 contre 4 883 580.90€ en 2017).

Évolution de l'enfouissement des déchets 2017-2018

Tableau 24 :

Communes	2017						2018						Tonnage		Ratio kg/hab./an		Variation 2018/2017			
	OMR	Encombrants			Refus		OMR	Encombrants			Refus		2017	2018	2017	2018	Tonnage	Kg/Hab/an		
		PAP	DECH	CAISSONS	Déchets vert	Collecte sélective		PAP	DECH	CAISSONS	Refus de tri DV	Refus de tri CS								
Bras Panon	3 519	340	1 594	323	75		3 415	319	2 405	336	35									
Plaine des Palmistes	1 531	151	460	93	0		1 555	176	581	62										
Saint André C + GC	15 527	2 117	2 743	3 404	115		15 006	2 243	3 657	2 080	579									
Saint Benoit	10 069	1 981	893	441	0		9 794	2 080	1 185	383										
Sainte Rose	1 581	230	244	102	80		1 584	260	393	93	13									
Salazie	1 498	179	173	50	0		1 524	188	249	34										
Cyclone FAKIR									295				295							
TOTAL CIREST	33 726	4 997	6 107	4 414	270	1 115	32 878	5 266	8 766	2 986	627	1 418	50 630	51 941	400,02	409,71	2,59%	2,42%		
													2017		2018		Variation 2018/2017			
													Coût €TTC ISDnD		4 883 580,90 €		5 082 293,41 €		4,07%	
													Coût €/Tonne		98,63 €		97,85 €		-0,79%	
													Coût €/hab.		38,58 €		40,09 €		3,90%	

L'augmentation de l'enfouissement est liée aux encombrants dus au cyclone FAKIR.

4-C] Le bilan du traitement des déchets

Bilan des déchets traités (tonnage et kg/hab/an 2017-2018)

Tableau 25 :

Il est à noter qu'en 2018, le tonnage global des déchets produits connaît une augmentation de 2.15% et que le taux de valorisation est de 35% .

Désignation	Population		126 567hab	126 777hab	0,17%	
	Tonnage		Kg/hab./an		Variation 2018/2017	
	2017	2018	2017	2018	Tonnage	Kg/hab/an
Valorisation des déchets recyclables (bornes d'apport volontaire, bacs jaunes et borne à verre)	3 791	3 635	30kg/hab./an	29kg/hab./an	-4,13%	-4,29%
Compostage et broyage des déchets verts (issus des déchèteries, de la collecte en PAP et des caissons)	17 362	19 553	137kg/hab./an	154kg/hab./an	+12,62%	+12,44%
Encombrants recyclables (issus des déchèteries et de la collecte en porte à porte)	2 221	2 412	18kg/hab./an	19kg/hab./an	+8,59%	+8,41%
Collecte et élimination des VHU	540	464	4kg/hab./an	4kg/hab./an	-14,03%	-14,18%
Valorisation Inertes déchèteries	2 755	862	22kg/hab./an	7kg/hab./an	-68,72%	-68,77%
- DEEE : PAP, caissons et déchèteries	889	874	7kg/hab./an	7kg/hab./an	-1,66%	-1,82%
- batteries	67	102	1kg/hab./an	1kg/hab./an	+51,43%	+51,18%
- TLC	54	59	0kg/hab./an	0kg/hab./an	+8,27%	+8,09%
Traitement	27 680	27 961	219kg/hab./an	220kg/hab./an	+1,02%	+0,39%
Enfouissement	50 542	51 941	400kg/hab./an	410kg/hab./an	+2,77%	+2,34%
Tonnage annuel	78 222	79 902	619kg/hab./an	630kg/hab./an	+2,15%	+1,81%
soit valorisation	35%	35%				

Schéma sur le traitement des déchets du territoire Est en 2018.

Figure 14

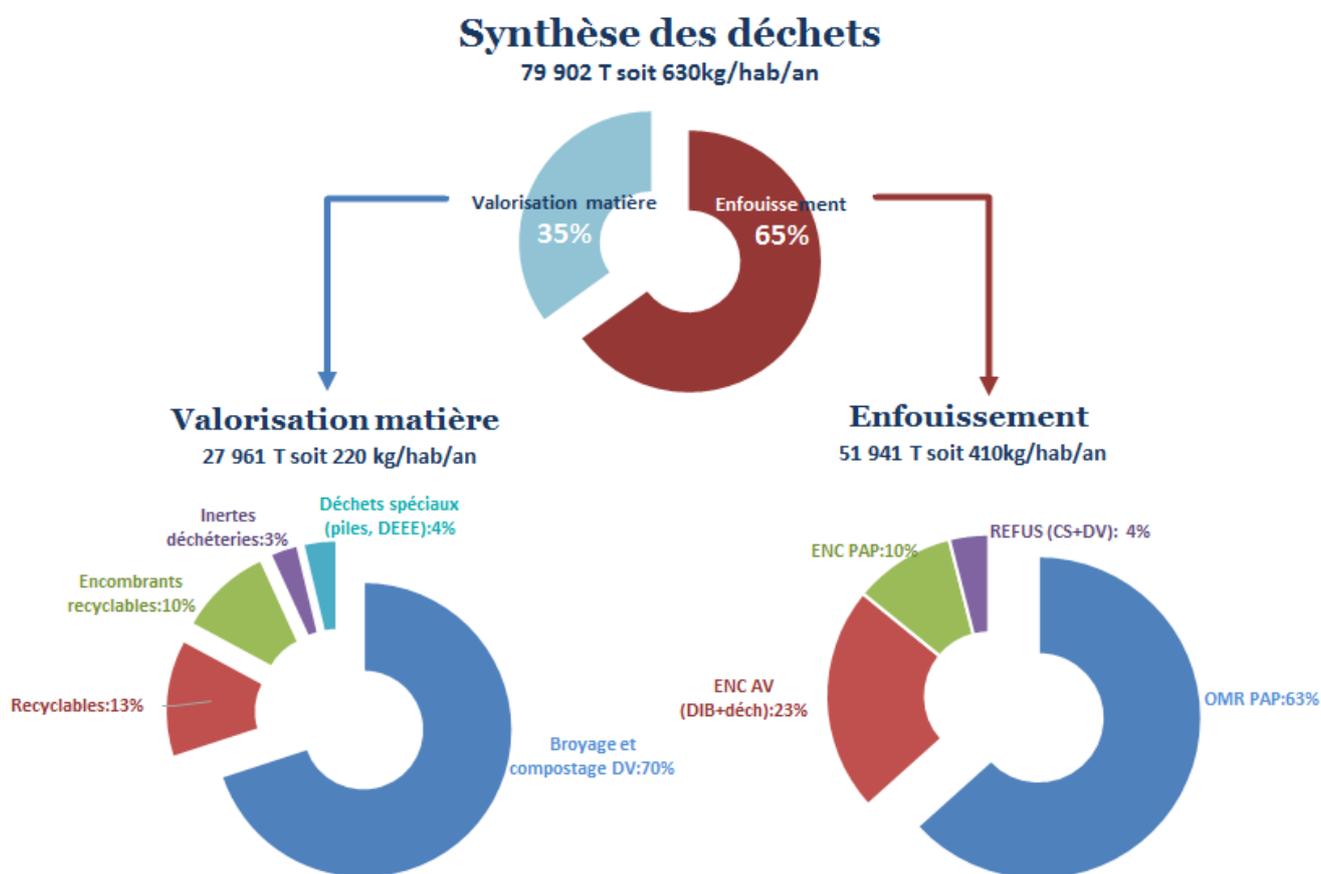


Figure 15

Décomposition du gisement par flux (KG/hab./an)

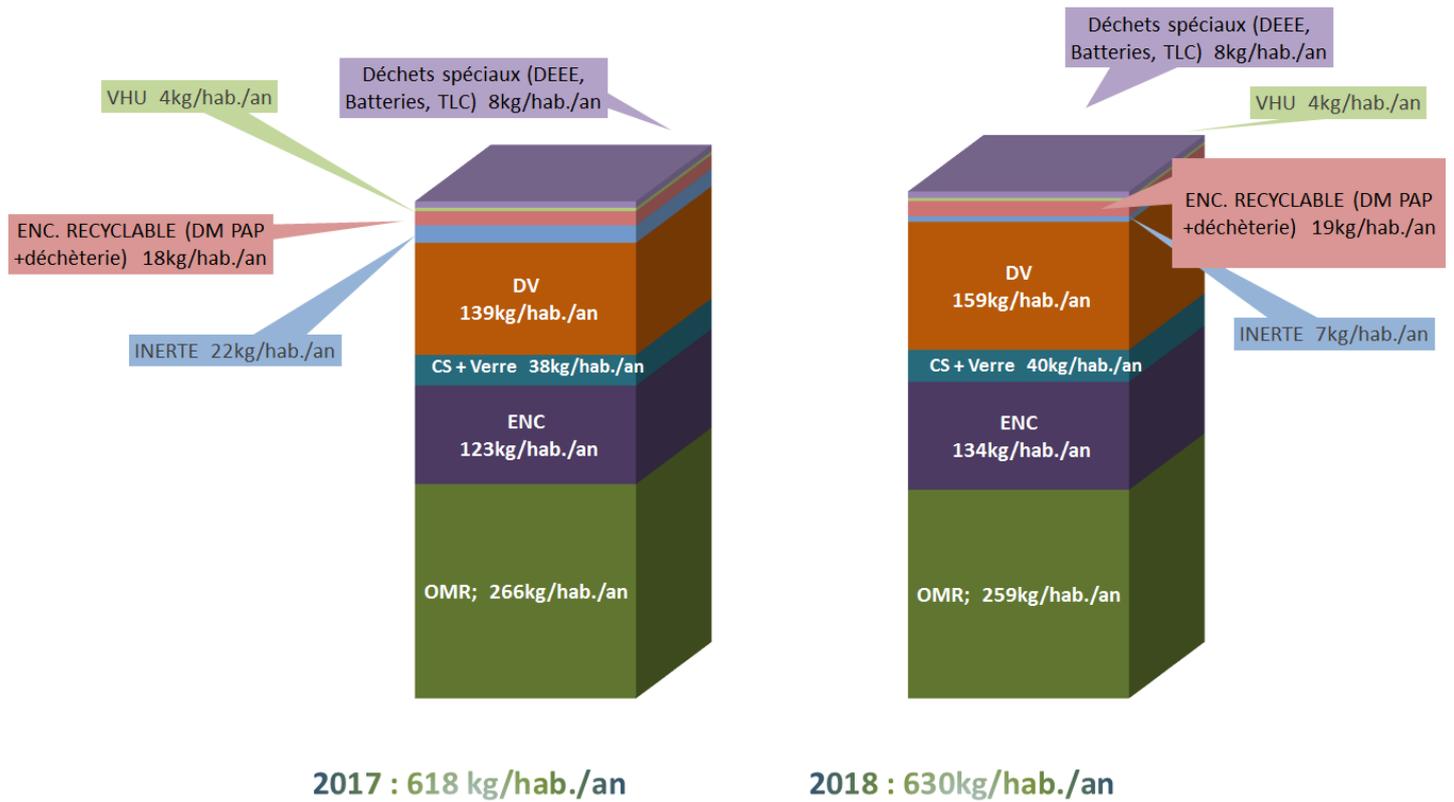
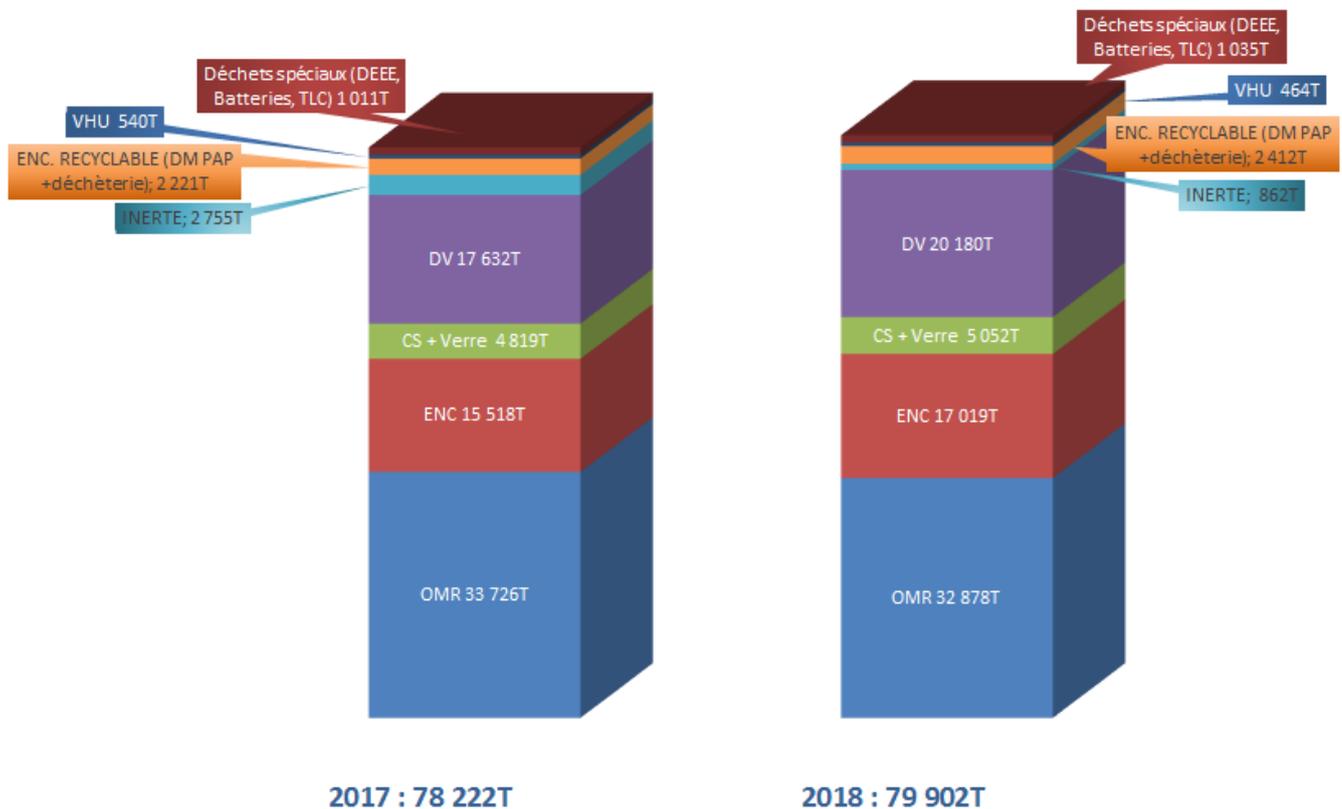


Figure 16

Décomposition du gisement par flux (Tonnage)



4-D] L'emploi

4-D. I. la Direction du Service Environnement de la CIREST :

Répartition des emplois au sein de la collectivité entre 2017 et 2018

(Dédiés à la gestion des déchets au sein de la Direction Environnement et Patrimoine)

Tableau 26 :

Emploi de la collectivité	Coût total				Variation 2018/2017
	2017		2018		
Catégorie A, B, C.	69	2 408 424€	66	2 506 162	+4.06%

4-D. II. Les prestataires de collecte

Le tableau ci-après dresse le bilan social du service public d'élimination des déchets chez les prestataires :

Tableau 27 :

Emplois	Nb	Statuts	Encadrants
Emplois de pré-collecte (Bacs)	10	<ul style="list-style-type: none"> ✓ 1 secrétaire d'exploitation ✓ 1 opératrice de saisie ✓ 1 assistante commerciale ✓ - 4 agents de secteur 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ 1 directeur ✓ 1 responsable d'exploitation ✓ 1 Responsable des opérations
	9	<ul style="list-style-type: none"> ✓ 1 Responsable de production ✓ 1 commercial ✓ 1 assistante administrative ✓ 1 agent logistique ✓ 3 opérateurs 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ 1 Gérant ✓ 1 Directeur opérationnel
Emplois de collecte	74	<ul style="list-style-type: none"> ✓ 64 chauffeurs et Ripeurs ✓ 3 animateurs ✓ 3 personnels d'entretiens 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ 1 Président ✓ -2 agents de maitrises administratives ✓ 1 Responsable Administratif
	54	<ul style="list-style-type: none"> ✓ 1 Responsable EQS + 1 Adjoint ✓ 2 médiateurs ✓ 45 agents de collecte 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ 1 Directeur Général des Services ✓ 1 responsable d'exploitation ✓ 1 Responsable administratif et financier ✓ 1 Responsable des Ressources Humaines ✓ 2 agents de maitrise ou chef d'équipe
	18	<ul style="list-style-type: none"> ✓ 2 gestions technique, sociale et financière ✓ 12 conducteurs 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ 1 Gérante ✓ 1 Directeur Général des Services ✓ 1 ingénieur expérimentés déchets ✓ 1 Directeur des Ressources Humaines
TOTAL			165

5^{ème} PARTIE : BILAN FINANCIER DU TRAITEMENT DES DECHETS MENAGERS

5- A) Le bilan comptable

5-AI : Dépenses de fonctionnement

Tableau 28 :

Dépense de fonctionnement	2017	2018	Variation 2018/2017	Explications
Pré-collecte :	341 642 €	326 721 €	-+ 4,37%	
Maintenance des bacs poubelles OMR et CS	341 642 €	326 721 €	-+ 4,37%	
Collecte :	8 386 291 €	8 901 637 €	+ 6,15%	
Vidage des bornes d'apport volontaire	284 405 €	349 454 €	+ 22,87%	
Location et vidage de caissons de grande capacité	186 407 €	178 312 €	-+ 4,34%	
Collecte des ordures	3 204 887 €	3 158 675 €	-+ 1,44%	
Collecte des recyclables mises en bacs	1 378 645 €	1 425 562 €	+ 3,40%	
Collecte des déchets verts ménagers	1 580 631 €	1 630 271 €	+ 3,14%	
Collecte des encombrants ménagers	1 144 172 €	1 183 800 €	+ 3,46%	
Collecte des VHU + ferrailles	136 669 €	141 724 €	+ 3,70%	
Collecte exceptionnelle (ENC, DV, OMR)	3 357 €	13 385 €	+ 298,76%	
Collecte exceptionnelle (DEEE, Pneus, déchets carnés)	43 597 €	46 692 €	+ 7,10%	
Exploitation des déchetteries + maintenance	423 522 €	459 427 €	+ 8,48%	
Cyclone Fakir		314 335 €		
Traitement :	7 040 134 €	7 572 601 €	+ 7,56%	
Tri des déchets recyclables	1 070 212 €	1 130 346 €	+ 5,62%	
Inertes	40 540 €	9 868 €	-+ 75,66%	
Enfouissement des déchets à ISDnD Sainte-Suzanne (hors cyclone)	4 883 581 €	5 082 293 €	+ 4,07%	
Compostage	221 341 €	633 057,52 €	+ 191,50%	
Broyage	723 804 €	717 036,24 €	+ 1,09%	
Charges de structures SYDNE	100 656 €			Pour 2018 les charges de structures sont intégrées dans les différentes prestations
Autres dépenses :	130 317 €	178 085 €	+ 36,66%	
Prévention	15 230 €	31 137 €	+ 104,44%	
Communication	19 786 €	22 420 €	+ 13,31%	
Dépôts sauvages	11 409 €	4 861 €	+ 100,00%	
Divers fournitures (opérations diverses environnement, déchèteries, consommations courantes EDF, Cise, Internet...)	83 893 €	119 668 €	+ 42,64%	
Coût global de fonctionnement (€TTC)	15 898 384 €	16 979 043 €	+ 6,80%	
Population	126 567hab.	126 777hab.	+ 0,17%	
Tonnage annuel	78 222T	79 902T	2,15%	
Coût €/tonne	203 €	212 €	+ 4,55%	
Coût €/hab	126 €	134 €	+ 6,62%	
Kg/hab/an	618kg/hab/an	630kg/hab/an	1,98%	

5-A II. Recettes de fonctionnement

Tableau 29 :

Recettes de fonctionnement	2017	2018	Variation 2018/2017	Explications
TEOM	14 181 862 €	14 679 581,00	+3,51%	
Tickets déchèteries	20 380 €	18 045 €	-11,46%	
RSE	336 000 €	388 475 €	+15,62%	
Eco-Emballages	500 000 €	770 000 €	+54,00%	citeo en 2018
EcoFolio	60 000 €	60 490 €	+0,82%	
OCAD3E	60 062 €	44 869 €	-25,30%	
PLPD	5 585 €	- €	-100,00%	
Total recette	15 163 889 €	15 961 460 €	5,26%	
Population	126 567hab.	126 777hab.	+0,17%	
Tonnage annuel	78 222 €	79 902T	+2,15%	
Coût €/tonne	194€/T	200€/T	+3,05%	
Coût €/hab	120€/hab	126€/hab	+5,09%	
Kg/hab/an	618kg/hab/an	630kg/hab/an	+1,98%	

En 2018, les recettes ont progressé de 5.26 %, notamment en raison des augmentations des recettes de TEOM et des éco-organismes.

5-A.III La Redevance Spéciale des Entreprises :

Pour les déchets ne provenant pas des ménages, la CIREST a mis en place une redevance. Elle offre aux professionnels et autres organismes, l'opportunité d'utiliser la filière des déchets ménagers pour l'élimination des déchets issus de leurs activités, conformément à l'article L.2224-14 et L.2333-78 du Code Général des Collectivités Territoriales, dans les conditions rappelées ci-après:

Franchise des bacs gris et jaune

Tableau 30 :

Communes	BP	STR	PDP	STB	STA	SAL	
Franchise bac gris-vert	240 litres hebdomadaire gratuits						C1 : 240 l gratuit
Coût unitaire RSE bac gris-vert	A partir de 240 l hebdomadaire 0.55€/ volume hebdomadaire						C2 : 120 l gratuit
Franchise bac jaune	Jusqu'à 240 litres gratuit						
Coût unitaire RSE bac jaune	0.68 €/ volume hebdomadaire						

Évolution du nombre de professionnels adhérents par communes et par type d'établissements 2017-2018

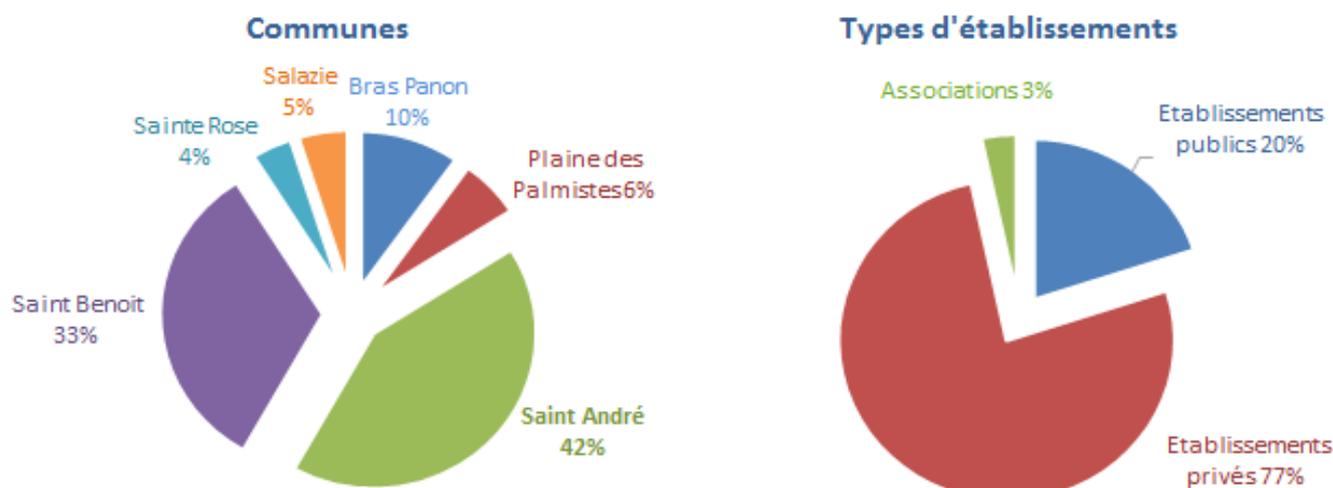
Tableau 31 :

Communes	2 017			2 018			2 017	2 018	Variation 2018/2017
	Nombre			Nombre					
	Etablissements publics	Etablissements privés	Associations	Etablissements publics	Etablissements privés	Associations	Totaux		
Bras-Panon	4	23	2	5	25	2	29	32	+10,34%
Plaine des Palmistes	3	14	0	4	16	0	17	20	+17,65%
Saint-André	22	102	5	20	113	4	129	137	+6,20%
Saint-Benoît	25	71	4	26	76	5	100	107	+7,00%
Sainte-Rose	4	8	0	5	8	0	12	13	+8,33%
Salazie	5	11	0	5	11	0	16	16	0,00%
TOTAL CIREST	63	229	11	65	249	11	303	325	+7,26%

Le nombre d'établissements privés, publics et associations sont concentrés principalement sur les communes de Saint-André (42%) et Saint-Benoît (33%), représentant une part importante des recettes (75%). Les recettes RSE 2018 est de 388 475€

Figure 17

Répartition des professionnels par :



5-B] Résultat d'exploitation

Tableau 32 :

Résultat d'exploitation	2017	2018	Variation 2018/2017
Dépense de fonctionnement	15 898 384 €	16 979 043 €	+6,80%
Ratio /hab	126 €	134 €	+6,62%
Recette de fonctionnement	15 163 889 €	15 961 460 €	+5,26%
Ratio /hab	120 €	126 €	+5,09%
Bilan (recette - dépense)	-734 494,40	-1 017 583,13	+38,54%
Taux de couverture	95%	94%	-1,44%

Les dépenses de fonctionnement augmentent de 6,80% pour atteindre 16 979 043.€.

La TEOM (+ les autres ressources) couvre 94 % les dépenses de fonctionnement soit 15 961 460€..

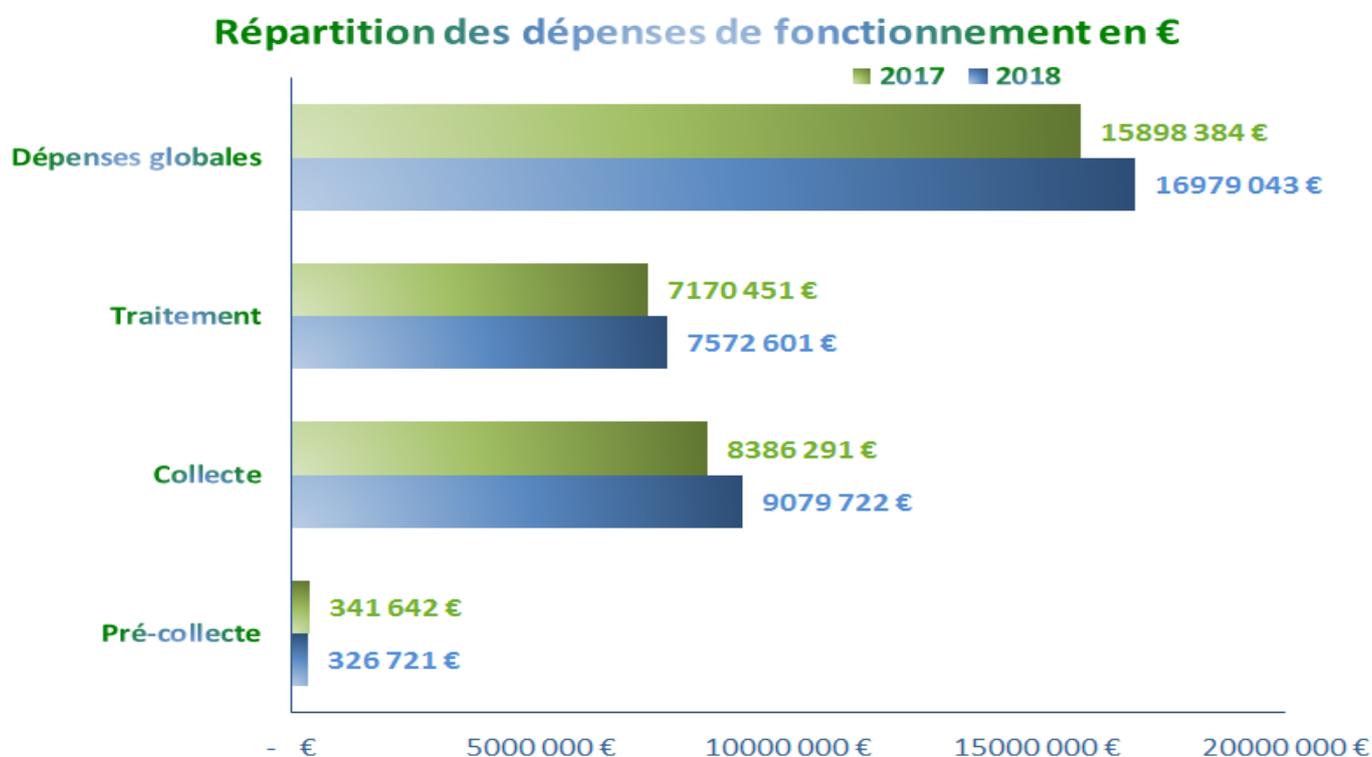
6^{ème} PARTIE : SYNTHÈSE DES DONNÉES FINANCIÈRES ET TECHNIQUES

6- A] Répartition des dépenses et recettes de fonctionnement 2018

6- AI Répartition des dépenses de fonctionnement en €

Les dépenses de fonctionnement ont augmenté en 2018, avec un coût global de 16 979 043 €. et se décomposent comme suit :

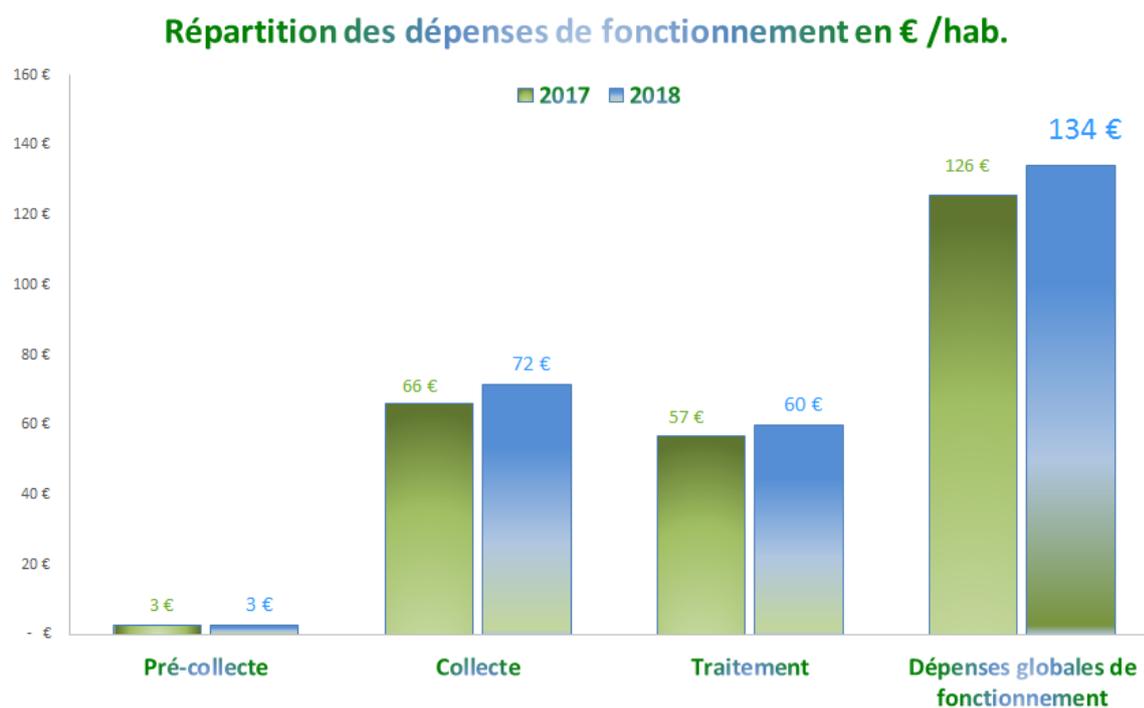
Figure 18



6- AII Répartition des dépenses de fonctionnement en €/hab

Les dépenses de fonctionnements s'élèvent à 134€/hab. et se décomposent comme suit :

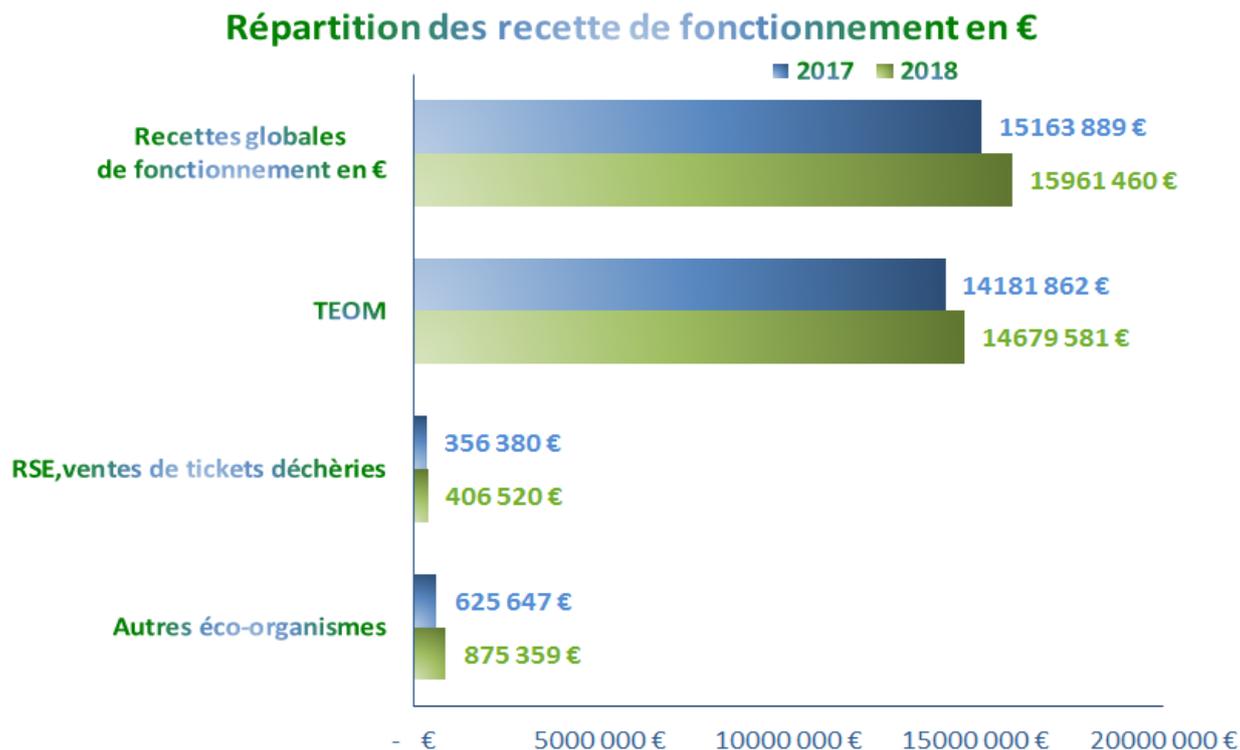
Figure 19



6- A III Répartition des recettes de fonctionnement en €

Les recettes des fonctionnements s'élèvent à 15 163 889€ et se décomposent comme suit

Figure 20

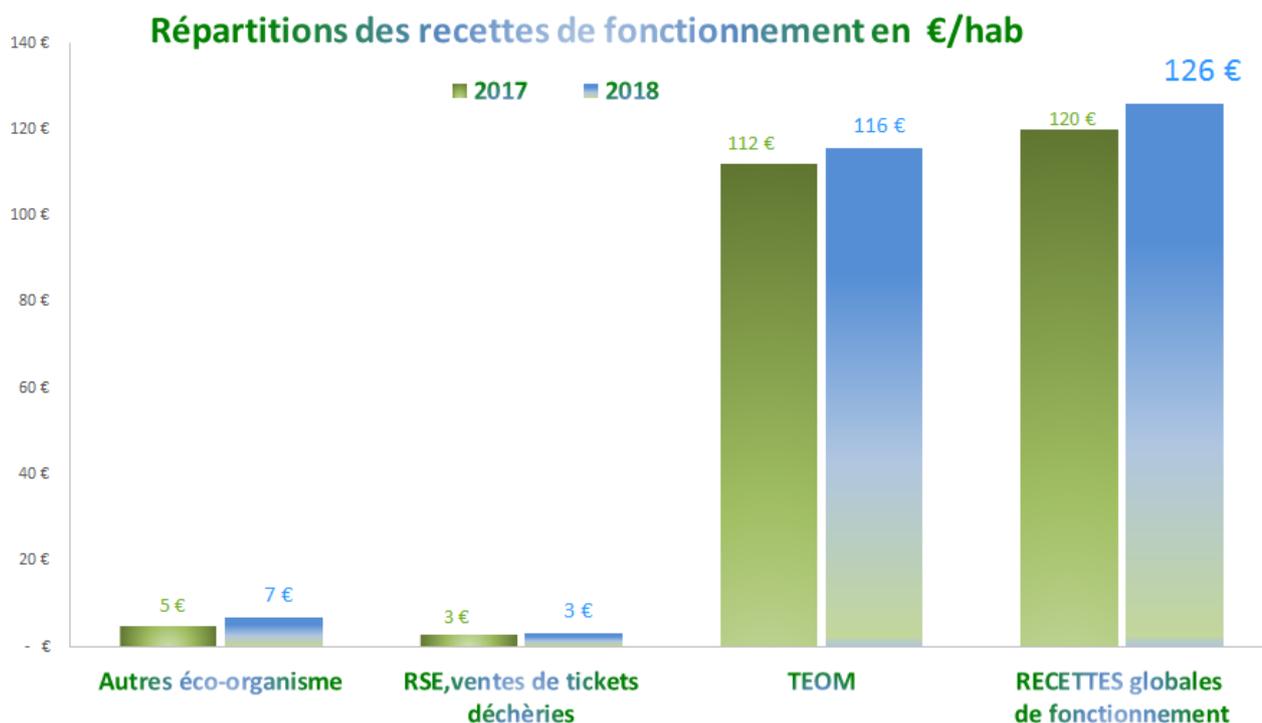


L'augmentation des recettes de fonctionnement est en hausse, 5,26% ce qui nous ramène à un taux de couverture est en légère diminution soit 94 % en 2018 contre 95 % en 2017 hors frais de structure..

6- A IV Les recettes de fonctionnement en €/hab

Les recettes des fonctionnements s'élèvent à 126€/hab. et se décomposent comme suit :

Figure 21



Bilan financier 2018 en€ /hab.

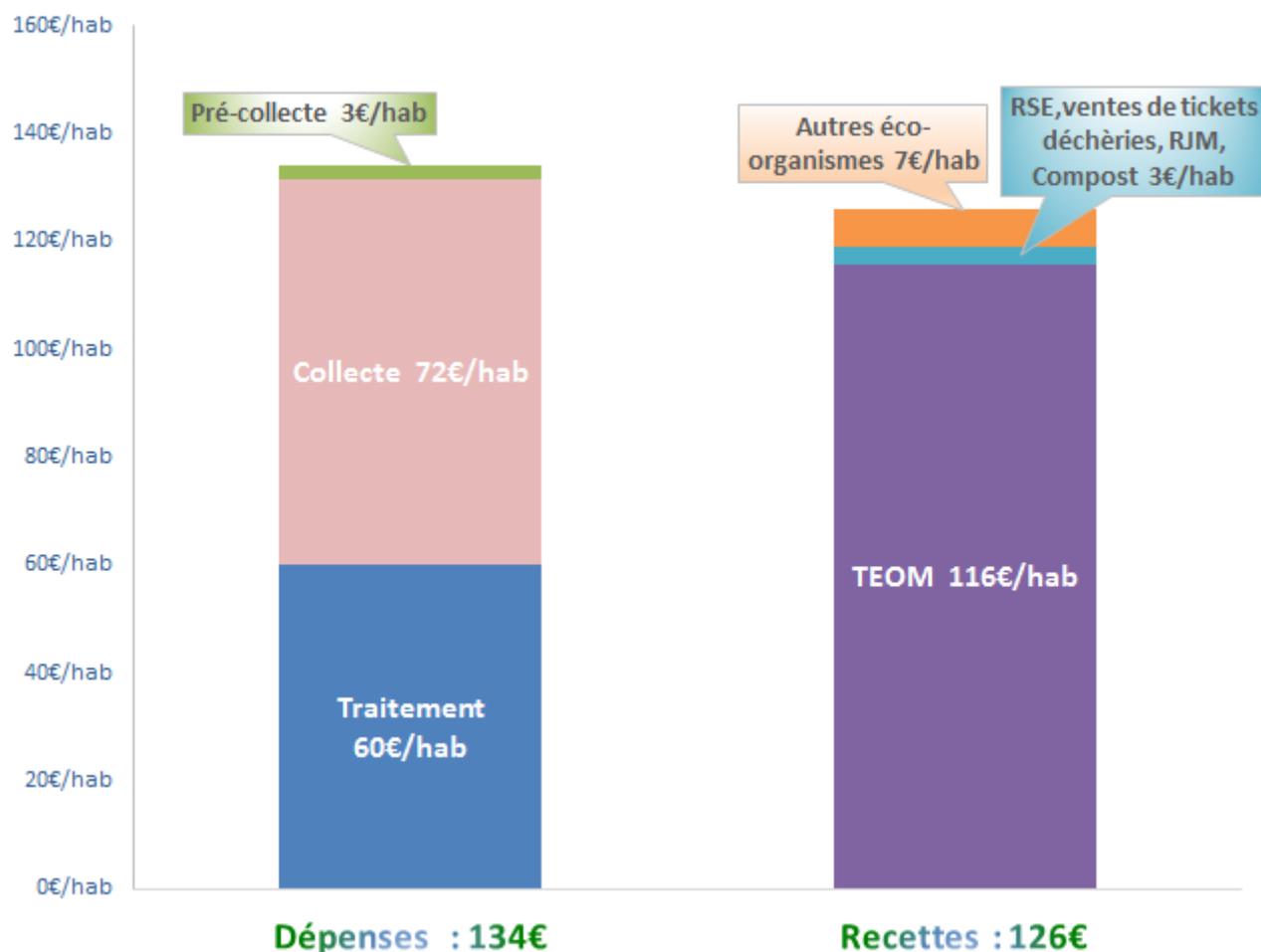


Figure 22

7^{ème} PARTIE : COMPTABILITE ANALYTIQUE ⇔ COMPTA-COUT

La méthode ComptaCoût, développée par l'ADEME, est une méthode d'enregistrement des charges et des produits propres à la gestion des déchets, selon un cadre précis, dénommé matrice. Celle-ci se présente sous la forme d'un tableau à double entrée :

- En colonne, les différents flux de déchets pris en charge par la collectivité ;
- En ligne, les charges et les produits liés aux étapes techniques de la gestion des déchets.

Cette méthode s'appuie sur les principes de la comptabilité analytique. Les données nécessaires à l'expression des coûts selon la matrice ComptaCoût sont celles contenues dans la comptabilité publique, il n'y a donc pas de double saisie mais des retraitements extra-comptables sont nécessaires.

En 2009, l'ADEME a impulsé cette démarche concertée entre les cinq Etablissements publics de Coopération Intercommunale de La Réunion, afin de disposer d'une base de données et d'un référentiel commun aux collectivités.

Les résultats de cette étude peuvent être partagés dans une base de données SINOE qui est tenue à jour chaque année par la collectivité, consultable par le biais d'Internet. Ces données vont permettre ainsi d'établir des comparaisons entre les EPCI de la Réunion et aussi au niveau national.

7- A] Analyse : CIREST / REUNION & SPPGD /COMPTA COUT

Tableau 33 :

Matrice des coûts	HT €/hab		Variation Réunion/CIREST
	CIREST 2018	RÉUNION 2017	
Coût complet = somme des charges ^①	159,63 €	169,40 €	+6%
Coût aidé HT (- les recettes industrielles et les soutiens des sociétés agréées)	149,39 €	159,50 €	
TOTAL Contribution des usagers (TEOM + RSE)	118,85 €	144,77 €	22%
Taux de couverture	80%	91%	14%

Résultat d'exploitation		TTC €/hab (CIREST)		Variation Compta coût/SPPGD
		SPPGD	Compta coût	
Coût de fonctionnement	Dépenses	134,00 €	161,99 €	21%
	Recettes	126,00 €	^② 129,10 €	2%
Taux de couverture		94%	80%	-15%
Résultat		- 8,00 €	- 32,89 €	311%

① Les charges de structures + les amortissements

② Reprises de subventions d'investissements

7- B] Coût aidé du service public de gestion des déchets

7- A I : en € HT/hab (CIREST, REUNION, NATIONAL)

Figure 23

	OMR Ordures ménagères Résiduelles	RSOM hors verre Recyclables secs des ordures ménagères	Verre	Déchets de déchèteries	ENC & DVP PAP + autres flux	Tous flux
CIREST 2018	 60,40€	 17,47€	 4,62€	 23,02€	 43,88€	 149,40€
REUNION 2017	 74,4€	 19,1€	 3,7€	 19€	 43,3€	 159,5€
NATIONAL 2014	 56€	 9€	 1,7€	 20€	 6,3€	 93€

Figure 24

Coût aidé HT/hab. tous flux gérés par les EPCI



TABLE DES TABLEAUX

Tableau 01 : Populations légales en vigueur territoire Est – source INSEE.....	4
Tableau 02 : Descriptif des Equipements existants	5
Tableau 03 : Suivi des flux (Tonnage et kg/hab/an) 2015 à 2018	6
Tableau 04 : Répartition des bacs à compost sur les différents sites publics au 31/12/ 2018.....	10
Tableau 05 : Nombre des bacs à compost sur les communes 2018	11
Tableau 06 : Répartition des B.A.V.2017-2018	13
Tableau 07 : Fréquence de collecte des emballages	14
Tableau 08 : Tonnages, performances et variations de la COLLECTE SÉLECTIVE	15
Tableau 09 : Taux de captage de la CS.....	16
Tableau 10 : Fréquence de collecte des OMR	16
Tableau 11 : Tonnages, performances et variations de la COLLECTE DES ORDURES MENAGERES RESIDUELLES .	16
Tableau 12 : fréquence de collecte des Encombrants	17
Tableau 13 :Tonnages, performances et variations de la COLLECTE DES ENCOMBRANTS	18
Tableau 14 : Fréquence de collecte des Déchets Verts.....	19
Tableau 15: Tonnages, performances et variations de la COLLECTE DES DECHETS VERTS.....	19
Tableau 16 : Tonnages, performances et variations des Déchets Métalliques.....	20
Tableau 17 : Nombres, tonnages, performances et variations des Véhicules Hors d’Usages.....	20
Tableau 18 : Évolution 2017/2018 des vidages des caissons occasionnels et permanents	21
Tableau 19 : Tonnage et fréquentation des usagers dans les déchèteries	22
Tableau 20 : les Filières à Responsabilité Elargis des Producteurs	23
Tableau 21 : Litrages des Huiles de vidange et tonnages Batteries, DEEE, Textiles	23
Tableau 22 : Gisement entrant au centre de tri 2017-2018.....	24
Tableau 23 : Synthèse et évolution des tonnages des Déchets verts 2017-2018	25
Tableau 24 : Synthèse et évolution de l’enfouissement des déchets 2017-2018	26
Tableau 25 : Bilan des déchets traités.....	27
Tableau 26 : Répartition des emplois dans la collectivité 2016-2017	29
Tableau 27 : Répartition des emplois chez les prestataires de service.....	29
Tableau 28 : Dépense de fonctionnement.....	30
Tableau 29 : Recettes de fonctionnement	31
Tableau 30 : Franchise des bacs gris et jaune	31
Tableau 31 : Évolution du nombre de professionnels adhérents 2017-2018	31
Tableau 32 : Résultat d’exploitation.....	32
Tableau 33 Analyse des coûts CIREST/REUNION & SPPGD /Compta coût.....	36

TABLE DES FIGURES:

✓ Illustrations

✓ Graphiques

<i>Figure 01: Les équipements sur le territoire de la CIREST</i>	4
<i>Figure 02: Évolution des OMA et DMA 2010 - 2018</i>	7
<i>Figure 03: Déchets ménagers et assimilés - année 2018</i>	7
<i>Figure 04: Sensibilisation pour les refus bacs jaunes</i>	8
<i>Figure 05: Collecte DEEE en caisson occasionnel</i>	8
<i>Figure 06: Devenir des objets entrés sur le site de la ressourcerie</i>	12
<i>Figure 07: Évolution de la collecte du verre en ratio kg/hab-2018.</i>	13
<i>Figure 08: Évolution de la collecte du verre 2015 à 2018 en tonne.</i>	14
<i>Figure 09: Évolution de la collecte sélective kg/hab/an 2017-2018</i>	15
<i>Figure 10 : Évolution de la collecté des OMR kg/hab/an 2017-2018</i>	17
<i>Figure 11 : Évolution de la collecte des Encombrants en PAP kg/hab/an 2017-2018</i>	18
<i>Figure 12: Évolution de la collecte des déchets verts en PAP kg/hab/an 2017-2018</i>	19
<i>Figure 13: Présentation du coût de la Collecte Selective en Euro / hab.</i>	24
<i>Figure 14: Synthèse des déchets Est -2018</i>	27
<i>Figure 15 : Décomposition du gisement par flux en kg/hab/an (Tonnage)</i>	28
<i>Figure 16 : Décomposition du gisement en Tonne</i>	28
<i>Figure 17: Répartition RSE des professionnels par commune et par type d'établissements</i>	32
<i>Figure 18 : Répartition des dépenses de fonctionnement en €</i>	33
<i>Figure 19 : Dépenses de fonctionnement en € /hab.</i>	33
<i>Figure 20 : Répartition des recettes de fonctionnements en €</i>	34
<i>Figure 21 : Recette globale de fonctionnement en € /hab.</i>	34
<i>Figure 22 : Bilan financier en €/hab.</i>	35
<i>Figure 23 : Coût aidé du service public € HT/hab. (CIREST, REUNION, NATIONAL-)</i>	36
<i>Figure 24 : Comparaison entre les EPCI avec la matrice des coûts aidés HT/hab.)</i>	37